Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Orientaliste B-3000 Leuven.
— Dépot légal 4e trimestre 1986 — Directeur de la publication : Jean Vercoutter.



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 107

Octobre 1986

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
COLLÈGE DE FRANCE
Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 107 Octobre 1986

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

30 octobre 1986

L'Assemblée générale du 30 octobre 1986 s'est réunie à 17 h 30, sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président, assisté du R. P. du Bourguet et de M. Jean-Philippe Lauer, vice-présidents.

Compte rendu de la précédente Assemblée générale

Mme Liliane Palà, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale du 26 octobre 1985 (BSFE 104), aucune remarque n'est formulée.

Membres excusés

Mme Yves Antelme, Mme Jacqueline Beilin, Mme Isabelle Bellion, M. Jacques Blot, Mlle Isabelle Blum, M. Pascal Carapalis, M. Henri Cazelles, M. Alain Charron, M. Francis Cimmino, M. Michel Colas, M. Combalbert, Mme Marie-Claire Cuvillier, M. Didier Devauchelle, Mme Vera Droste, M. Maurice Guilloux, M. Matthieu Heerma van Voss, M. Jean-Marie Kruchten, Mlle Bernadette Letellier, Mme Anne-Marie Loyrette, M. Francis Malaurie, M. Charles Maystre, M. Arpag Mekhitarian, M. et Mme Menjaud, M. Edouard Michel, Mme Monique Nelson, M. André Neurisse, M. André Nied, M. Charles Ratton, Mme Yolande de Seroux, M. Maurice Stracmans.

Nouveaux membres

Mlle Marie-Claire Dujardin, Mme Christine Favard-Meeks, Mme Claude Grandière, Mme Nicole Hallet, Mme Eléonore Kormicheva, M. Christian Lawniezak, M. René Lehnardt, Mlle Isabella Leonardi, M. Pierre Prévot, Mme Michèle Rivoire, Mlle Suzanne Tonnelier, M. Paul Wattier.

Avant l'Assemblée générale, ce même jour, le Comité de la Société s'est réuni pour attribuer la bourse annuelle de la Société Française d'Égyptologie. M. Adam Eisa Khider a obtenu, à l'unanimité, les suffrages du Comité. M. Khider, après des études à l'Université de Khartoum passe un diplôme d'égyptologie à l'Université de Londres (1973-1976), un D.E.A. à l'Université de Paris IV (1984), et prépare acuellement un doctorat de 3e cycle à Paris IV sur «Le mobilier et les coutumes funéraires koushites» sous la direction du professeur Jean Leclant. Il est directeur de la section archéologique des Antiquités du Soudan. Il a travaillé avec plusieurs missions archéologiques de fouilles et en 1982, il a fouillé personnellement à Old Dongola.

Rapport financier

Mme Claude Abelès, trésorière, présente le rapport financier pour l'exercice 1985-1986.

Il est annoncé que le taux des cotisations pour l'année 1987, est maintenu.

Membres bienfaiteurs	360 francs
(avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)	
Membres titulaires...............................	130 francs
Membres étudiants	80 francs

Libeller les titres de paiement au nom de:
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
C.C.P.: Paris 2093 33 S

Rapport financier du trésorier

Exercice 1985-1986

Dépenses		Recettes	
- Impression RdE n° 36	71.100,00	- Cotisations	169.541,93
- Impression BSFE 100, 101, 102	49.000,00	- Vente BSFE anciens	3.600,00
- Frais de conférenciers	1.700,00	- Vente RdE	755,00
- Rétribution projectioniste	250,00	- Vente RdE (Impr. Nationale)	516,85
- Frais de secrétariat	6.461,82		
- Frais de banque	1.551,15		
- Frais postaux	5.181,00		
- Frais de mission	308,00		
- Bourse S. El Naggar	10.000,00		
- Bourse H. I. Amer	5.000,00		
	151.451,97		
Excédent des recettes sur les dépenses	22.961,81		
	174.413,78		174.413,78

Actif net au 30-09-1986		Justification de l'actif net	
Crédit Agricole	206.093,80	Actif net au 30-09-1985	224.111,00
Européenne de Banque	35.072,01	Excédent des recettes	22.961,81
Chèques postaux	4.807,00		
Caisse	1.100,00		
	247.072,81		247.072,81

Nouvelles de l'Égyptologie

Nous avons appris, ce printemps, que M. Jean Leclant a reçu la rosette d'officier de la Légion d'Honneur et qu'il a été élu à l'Académie Royale danoise des Sciences et Lettres.

ÉGYPTE ET NUBIE

Congrès de Poznan (1980) et d'Uppsala (1986)

Dans la naissance de la civilisation pharaonique, comme tout au long de son histoire, la Nubie, c'est-à-dire la Vallée du Nil au sud d'Assouan, a joué un rôle considérable, et cela dès l'époque la plus lointaine. Longtemps négligée, ou considérée comme une simple province — attardée, voire barbare — de la culture égyptienne, l'Afrique nilotique, du sud de la Première Cataracte jusqu'à la Sixième et même un peu au-delà, a été l'objet de nombreuses recherches après que la Campagne de Sauvetage des Monuments de la Nubie ait été lancée par l'Unesco en 1960.

Loin est maintenant le temps où un article scientifique pourtant très sérieux, consacré à «Rome au-delà des Frontières», pouvait oublier que l'Empire des Candaces avait eu des rapports avec la Rome impériale de Néron, et que Napatéens et Méroïtes appréciaient fort les produits et objets venus d'Égypte, de Grèce et de Rome.

Deux ou trois missions archéologiques travaillaient régulièrement au Soudan nilotique avant 1960, elles sont actuellement une quinzaine. Trois revues paraissent maintenant: une allemande de l'Est, «*Meroitica*» de Fritz Hintze; une autrichienne, «*Beiträge zur Sudanforschung*» de Inge Hofmann et Herbert Tomandl; une française, «*Archéologie du Nil Moyen*» de Francis Geus. Une quatrième est annoncée. Les Néerlandais publient un bulletin bisannuel, «*Nubian Letters*», qui, à côté de courts articles scientifiques, donne des informations sur les recherches en cours, notamment les publications. Dans *Orientalia*, la rubrique «Fouilles et travaux en Egypte et en Nubie» publiée annuellement par Jean Leclant accorde à la Nubie une part de plus en plus étoffée. Elle permet de mieux apprécier l'ampleur

des recherches entreprises au sud de l'Égypte. Enfin, le gros et excellent ouvrage de W. Y. Adams, *Nubia, Corridor to Africa*, vient de connaître une deuxième édition; il remplace et complète *History of the Sudan*, de A.J. Arkell qui, bien que fort bon, est quelque peu schématique, si l'on tient compte de l'importance et de la richesse du sujet.

Toute cette activité scientifique porte ses fruits comme on le constate en analysant les communications présentées lors des deux derniers congrès internationaux qui se sont tenus, l'un en Septembre 1980 en Pologne, à Dymaczewo près de Poznan — les *Actes* en ont été publiés en 1984 — et l'autre en Août 1986 à Uppsala, en Suède.

A parcourir ces communications, on s'aperçoit que les Égyptologues de stricte obédience, si je puis dire, ne peuvent plus ignorer les recherches menées dans une région dont on a souligné souvent, à juste titre, l'aridité et les difficultés d'accès. Pour comprendre l'évolution de la civilisation en Égypte, il est indispensable de tenir compte des évènements contemporains au Soudan nilotique. Cette constatation, valable pour les périodes historiques, Ancien et Moyen Empire comme XVIII[e] et XIX[e] dynasties, ou pendant et après la dynastie dite éthiopienne, est désormais évidente pour la Pré- et la Protohistoire.

Pendant des décennies, les historiens de l'Égypte aussi bien que de l'Antiquité du Moyen Orient ont cherché du côté de l'Orient les origines de la civilisation pharaonique. *Post hoc ergo propter hoc*: on se plaisait à faire valoir qu'agriculture, élevage, architecture, écriture, étaient — affirmait-on — plus anciennement connus en Mésopotamie et au Proche-Orient qu'en Égypte; donc il allait de soi que celle-ci les avait empruntés à ces contrées, soit à la suite de migrations ethniques, soit par contacts directs commerciaux ou culturels. Et de discuter des routes suivies par ces mouvements présumés de populations ou d'idées. Pour beaucoup, la formule *ex oriente lux* était une évidence.

Depuis une quinzaine d'années, grâce, d'une part, au perfectionnement des méthodes scientifiques de datation (Carbone 14 «calibré», thermoluminescence), et d'autre part, aux recherches intensives conduites en Nubie proprement dite ainsi que dans le Sahara oriental à l'ouest du Nil, on a découvert que le rôle joué par l'Afrique du Nord-

Est dans ce que l'on appelle, improprement d'ailleurs, la «révolution néolithique», est loin d'être négligeable.

Dès le VIII[e] millénaire avant J.-C., à l'Epipaléolithique, c'est-à-dire *avant* même le Néolithique, la Nubie et le Sahara proche du Nil connaissaient déjà la poterie; celle-ci y apparaissait donc aussi anciennement qu'en Asie, sinon même à une époque antérieure. L'élevage paraissait à peu près en même temps sur les deux continents. Ainsi l'Afrique, et l'Égypte avec elle, ne peut être présentée comme l'enfant attardé de la Préhistoire. Il n'est plus certain que les innovations durant l'histoire lointaine de l'humanité, aient toujours été en provenance de l'Orient vers l'Occident. Le courant inverse n'est plus exclu.

Cette révolution, le mot n'est pas trop fort, dans nos façons de penser, se perçoit dans les travaux présentés à Poznan aussi bien qu'à Uppsala.

Un «Symposium» polonais, tenu en mémoire de l'archéologue anglais A.J. Arkell, avait pour thème: «L'Origine et le Développement primitif des cultures productrices de nourriture dans l'Afrique du Nord-Est» (Origin and Early Development of Foodproducing Cultures in North-Eastern Africa)[1]. L'Égypte et le Soudan nilotique y tiennent une très large place. On retiendra particulièrement certains articles: d'Achilles Gautier, sur la faune égyptienne et soudanaise au quaternaire; de W. Davis, sur l'art le plus ancien de la Vallée du Nil; de E. Endelsfelder, sur le développement économique et social de l'Égypte à la fin du Prédynastique; de B.G. Trigger, sur les grandes lignes du développement social et économique de l'Égypte pharaonique depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de l'Ancien Empire; les deux contributions de F. Wendorf et R. Schild d'une part, de A. Stemler et R.H. Falk d'autre part, à propos des graines de céréales trouvées au Ouadi Koubbaniyeh, en Haute Égypte, qui demeurent d'un intérêt capital pour l'apparition de l'agriculture dans la vallée égyptienne du Nil et pour les problèmes qu'elle pose, même après la mise au point de la trop haute date attribuée initialement aux graines. On notera encore les articles de K. M. Bank sur la présence pécoce de la céramique dans le désert proche de l'Égypte; de F. Geus, sur le Néolithique tardif de Kadada, au Soudan nilotique, et les rapprochements troublants qu'il

évoque avec le Prédynastique Ancien égyptien (Tasien), ainsi que la contribution de B. Midant-Reynes sur «La taille des couteaux de silex du type Gebel el-Arak et la dénomination du silex en égyptien».

Il serait trop long d'énumérer tous les articles qui ouvrent des horizons nouveaux sur l'origine de la civilisation en Égypte; qu'il suffise de souligner que sur les cinquante-neuf articles que comportent les Actes du Congrès de Poznan, quarante-deux concernent l'Égypte et le Soudan Nilotique, vingt-quatre de ceux-ci se rapportant à l'Égypte seule: préhistorique, prédynastique et historique.

Du 11 au 16 août 1986, s'est tenue en Suède, à Uppsala, la *Sixième Conférence Internationale d'Études Nubiennes*[2]. La Société des Études Nubiennes, organisatrice de cette conférence, est l'héritière directe de la réunion à Essen, en 1969, au cours de laquelle les archéologues qui avaient fouillé en Nubie égyptienne et soudanaise ont exposé les résultats de leurs travaux concernant la seule Nubie *chrétienne*[3]. Cette origine était encore sensible à la conférence d'Uppsala où un assez grand nombre de contributions se rapportaient à l'histoire, l'architecture, la céramique, etc., des royaumes chrétiens de Nubie. Toutefois, à côté de ces communications, les autres cultures qui se sont succédé dans la Vallée du Nil au sud de l'Égypte font désormais l'objet d'études aussi bien pour la période antérieure aux royaumes chrétiens médiévaux: des origines les plus lointaines jusqu'au Vème siècle de notre ère, que pour les cultures post-chrétiennes, islamiques et même actuelles.

Comme au Congrès de Poznan, l'Égypte et la Nubie contemporaine de l'Égypte pharaonique ou gréco-romaine ont fait l'objet de recherches originales et importantes. On notera, entre autres, les articles de F. A. Hassan «Desert Environment and Origins of Agriculture in Egypt»; M. Bietak «The C-group and the Pan-Grave Cultures in Nubia»; Ch. Bonnet «Kerma royaume africain de Haute-Nubie»; L. Bongrani Fanfoni «The word *ʾ3w*; I. Caneva «More on Predynastic Egypt»; S. Donadoni «News from Gebel-Barkal»; F. A. Hassan «Chronology of Ancient Nubian Cultures: the Neolithic and the A-Group»; F. W. Hinkel «Egyptian Cubit or Greek Module»; E. Leospo «Sur les archers nubiens de Gebelein, Documents de la tombe d'Iti» J. Lewczuk «Studies on the iconography of Thoueris in the Art of the Kingdom of Kush» R. G. Morkot «The Excavations at Sesebi 1936-1938»; A. Nibbi «Some Questions Concerning the name of *K3š*»; Ch. Simon, «Les populations Kerma. Evolution interne et relations historiques dans le contexte égypto-nubien»; E. Strouhal «Rock Tombs at Nag ʿel-Fariq (Egyptian Nubia)»; et J. Vercoutter «Mirgissa trente ans après».

Comme on le voit par ce rapide aperçu des communications présentées tant à Poznan qu'à Uppsala, les égyptologues ont intérêt à tenir compte des travaux des «nubiologues», qu'ils soient préhistoriens, historiens ou archéologues. Deux nouveaux congrès des mêmes disciplines sont annoncés: l'un de nouveau à Poznan, en 1988, l'autre à Rome, en 1990, celui de la VIIème Conférence Internationale d'Études Nubiennes. Il est certain que l'Égypte y tiendra encore une place très importante.

Jean VERCOUTTER

NOTES

1. C'est le titre que portent les «Actes» de ce congrès que publient l'Académie des Sciences Polonaise et le Musée Archéologique de Poznan, L. Krzyżaniak et M. Kobusiewicz en étant les éditeurs (Poznań, 1984).

2. Les «Actes» de cette conférence ne sont pas encore édités. En attendant la publication, annoncée comme proche, des communications principales par l'Académie Royale de Suède, on trouvera grâce au Prof. Tomas Hägg une prépublication des «Main Papers» en deux volumes à l'Institut d'Études Classiques de l'Université de Bergen: Sixth International Conference for Nubian Studies, *Pre-Publication of Main Papers*, Bergen, 1986. Les résumés des communications normales ont été édités par Rita Dehlin et Tomas Hägg sous le titre: Sixth International Conference of Nubian Studies ABSTRACTS OF COMMUNICATIONS, Klassisk Institutt Universitetet i Bergen, 1986.

3. Cf. *Kunst und Geschichte Nubiens in Christlicher Zeit*, herausgegeben von Erich DINKLER, Recklinghausen, 1970.

Les 9, 10 et 11 octobre 1986 s'est tenue à la Fondation Hugot du Collège de France, à Paris, une Table-Ronde Internationale du C.N.R.S. sur le thème: «Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire. Nouvelles données, nouvelles questions». Cette rencontre, organisée par Alain Zivie, réunissait une vingtaine de participants d'Égypte, des U.S.A., de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de R.F.A.,

de Pologne et bien entendu de France. Communications mais discussions et confrontations des points de vue étaient au programme.

Il s'agissait de réunir les principaux spécialistes, fouilleurs ou non, qui travaillent actuellement sur Memphis et ses cimetières (Saqqarah, mais aussi Giza) et qui, depuis une douzaine d'années, élargissent ou renouvellent les perspectives et les connaissances antérieures sur un fait souvent passé inaperçu : l'importance historique de Memphis au Nouvel Empire et sa signification.

La communication des résultats et des problèmes respectifs, les discussions ouvertes et cordiales, la prise de conscience des nouvelles questions qui se posent maintenant et la volonté de constituer à l'avenir un groupe de travail cohérent ont été au centre de ces journées d'étude, inaugurées par le Professeur Jean Leclant. Les actes de cette Table-Ronde Internationale du CNRS devraient faire l'objet d'une publication spécifique.

(A.Z., février 1987)

MEMBRES BIENFAITEURS 1986

Mme Marie-Noëlle Acquaviva
Mme Brigitte Affholder
Mme Denise Albis
M. H. Altenmüller
Mme Guillemette Andreu
M. Sydney Aufrère
M. Jean Auvert
M. Michel Azim
Mme Monique Bacquier
M. Klaus Baer
M. Steffen Baier
M. Christophe Barbotin
M. Thierry Bardinet
M. Jacques Barges
M. Paul Barguet
Mme Anne Barrault
Mlle Françoise Barrier
Mme Geneviève Vivent-Bataille
M. Thierry Bauduin
Mme Gilberte Beaux
M. Albert Bedard
Mme Jacqueline Beilin
Mme Madeleine Bellion
Mme Marie-Ange Berlandini
Mme Georgette Bertrand
Mme Denise Bibiloni
Mme Julienne Bleier
M. Jacques Blot
Mme Blottière
Mme Danielle Bocquillon
Mlle Marie-Ange Bonhème
M. Charles Bonnet

Mme Claude Botros
M. Robert Botte
R.P. du Bourguet
M. Emile Boursier
M. Christian Bouteau
Mme Simone Brenner
Mlle Catherine Bridonneau
M. Stanny Bruyninckx
M. Pascal Carapalis
Mme Micheline Carré
Mlle Isabelle Chalons
Mme Sylvie Cauville-Colin
M. Benito Celada
Mlle Simonne Chantalou
M. Georges Charpentier
M. Georges Chautard
M. Pierre Chevereau
Mme Christine de Chirée
M. Fransesco Cimmino
M. Pierre Clouin
Mme Odile Cocault Duverger
M. M. Colas
M. Pierre Comte
Mme Hélène Conduché
Mme Marylène Cordan
Mme Liliane Couzi
M. Georges Coulon
Mme Marguerite Cour
Mme Marguerite Curtil
Mme Marie-Claire Cuvillier
M. Jean-Marc Debout
M. Jean-Claude Degardin
Mme Michèle Deplanque
M. Philippe Derchain
M. Pierre Despatin
Mme Suzanne Desprez
M. Michel Desprès
Mme Christiane Desroches Noblecourt
M. Didier Devauchelle
Mlle Marthe Dieny
Mme Claudia Dolzani
M. Jean-Roger Donati
Mme Duriot
M. et Mme Jean Duteil
M. Elmar Edel
Mme la Duchesse d'Este
Mme Christine Favard-Meeks
Mme Christine de Flers
Mme Annie Forgeau
M. John L. Foster
M. René Fouque
Mlle Annie Gasse
Mlle Nicole Genaille
M. Philippe Germond
M. Pierre Giard
M. Raphaël Givéon
Mme Suzanne Glaser
M. Jean-Edouard Goby
M. Hans Goedicke
M. Eric Gougelin
M. Francis Gourdon
M. Jean-Claude Goyon
Mme Claude Grandière
M. Nicolas Grimal
M. Albert Guibaud
M. Maurice Guilloux
M. Adolphe Gutbub
M. Gerhard Haeny
M. Didier Hagenmuller
Mme Nicole Hallet
M. Ibrahim Harari
Mme Françoise Hémery
M. Jean-Claude l'Herbette

Mme Martine Hivert
M. Gunther Hobl
Mme Marion Horent
Mlle Claudine Huot
M. Christian Jacq
M. Patrice Josset
M. Bernard Kahn
Mme J. L. Keith-Bennett
M. Jeannot Kettel
M. Yvan Koenig
M. Jean-Marie Kruchten
Mme Gabrielle Kueny
M. Francis Labib
Mlle Françoise Labrique
Mme Annick Lacheny
M. Pierre Lambert
M. M. Lamourdedieu
M. Marcel Laperruque
M. André Laroche
M. Lassudrie-Duchesne
M. Jean-Philippe Lauer
Mme Véronique Laurent
M. Paul Lavalade
M. Richard Lebeau
M. Christian Leblanc
M. Jean Leclant
M. Guy le Cuyot
M. Patrice le Guilloux
Mlle Françoise le Saout
Mme Maria Heléna
Trindada Lopès
Mlle Bernadette Letellier
M. Henri Loffet
M. Jésus Lopez
M. Erich Luddeckens
Mme Jacqueline Lustman
Mme Macke-Ribet

Mme Martine Mackenzie
Mlle Noëlle Maire
M. Francis Malaurie
M. Jacques Manouvrier
M. Bruno Marchesseau
M. Guy Marester
Mme Cécile Maridor
M. Michel Martinez
M. Alkis Matheos
M. Bernard Mathieu
M. Francis Matray
M. Jean Claude Maudet
M. Charles Maystre
Mme Bernadette Menu
Mme Sylvie Mercier-Ythier
M. Edouard Michel
M. Gérard Moitrier
M. Laurent Motte
M. Jean Murat
Mme Henriette Musnik
M. Michel Murphy
M. Alexandre Musat
M. Robert Navaille
M. François Neveu
M. Claude Nofre
Mme Jacqueline Ollivier
Mme Andrée Osier
M. Gustave Ott
M. Josep Padro i Parcerisa
Mme Liliane Palà
Mlle Laure Pantalacci
Mme Evelyne Parinaud
M. Jacques Parlebas
M. Jean Pecoil
M. Guy-Henry Peigné
M. et Mme Jean Persuy
Mme Peters-Desteract

M. Hubert Petit
M. René Pfertzel
M. Michel Philippe
M. Stefano Pisani
M. et Mme Gérard Poillot
M. Martial Pons
M. Georges Posener
M. Marcel Rampazzi
Mme Suzanne Ratié
M. François Reboul
Mme Edwige Reime-Ringer
M. Serge Renaud
M. Bruno Richard
Mlle Patricia Rigault
Mlle Jacqueline Robin
M. Vincent Rondot
M. Jean Rougemont
M. Jean-Claude Roux
Mme Germaine Sabathier
Mlle Fabienne Saintin
Mme Sambin-Nivet
M. Wolfgang Schenkel
M. Jean-Claude Schwarz
M. Georges Sécherait
M. Mircéa Séni
Mme Yolande de Seroux
M. Bernard Serres
M. Frédéric Servajean
M. Guy Simon
Mlle Claire Simon

M. William Kelly
M. Robert Souchet
M. Claude Sourdive
M. Albert Teillier
Mme Eliane Thébaux
Mme Aïda Thiellement
Mlle Florence Thill
M. Serge Thomas
M. Olivier Tiano
M. Claude Traunecker
Mme Françoise Unal
M. Joseph Uzan
Mlle Dominique Valbelle
Mlle Eliane Vallée
M. Michel Valloggia
M. Bernard van de Walle
M. Claude Vandersleyen
M. H. te Velde
M. Jean Vercoutter
M. Pascal Vernus
M. Pierre Viaud
M. Mario Villani
Mme Wallet-Lebrun
M. Paul Wattier
M. Gauthier Willem
M. Teisuke-Yakata
M. Jean Yoyotte
M. Louis V. Zabkar
Mme Christiane Ziegler
M. Alain Zivie

Aegyptologisches Institut, HEIDELBERG
Aegyptologisches Seminar der Universität, BONN
Aegyptologisches Instituts der Universität, TÜBINGEN
Aegyptologisches Seminar der Freien Universität, BERLIN
Aegyptologisches Seminar; GOTTINGEN
American Research Center in Egypt, LE CAIRE
Arbeitsbereich V: Aegyptologie, HAMBOURG
Bar-Ilan University, RAMAT-GAN
Ben Gourion University of the Negev, BEER-SHEVA
Bibliothèque de l'Université, Paris I, PARIS
Bibliotheek der Rijksuniversiteit, GRONINGEN
Bibliothèque Golenischeff, PARIS
Bibliothèque de l'Université de Rouen; MONT-SAINT-AIGNAN
Biblioteca della Facolta' di Lettere, CATANIA
Bibliothèque de l'Université de Bordeaux, TALENCE PESSAC
Bibliothèque interuniversitaire Ste Geneviève, PARIS
Bibliothèque municipale, NICE
Bibliothèque de l'École du Louvre, PARIS
Bibliothèque de l'Institut catholique, PARIS
Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, PARIS
Bibliothèque de l'Université de Picardie, AMIENS
Bibliothèque du musée Borely, MARSEILLE
Bibliothèque de la Sorbonne, PARIS
Bibliothèque universitaire, RENNES
Kunst und Wissen, STUTTGART
The British Museum, LONDRES
Brooklyn museum, BROOKLYN
Brown University Library, PROVIDENCE
Cambridge University Library, CAMBRIDGE
Ny Carlsberg Glyptotek, COPENHAGUE
Centre de Recherches Égyptologiques; PARIS
Cornell University, ITHACA
Deutsches Archeologisches Institut, ROME
John Hopkins University Library, BALTIMORE
Institut de papyrologie et d'Égyptologie, LILLE III
Institut Suisse de Recherches archéologiques, ZAMALEK-LE CAIRE
Institut d'Égyptologie, Université Paul Valéry, MONTPELLIER

Institut d'Égyptologie, LYON
Istituto di Archeologia dell' Universita, TRIESTE
Kuwait Consolidation; LA HAYE
Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, Instituut voor Egyptologie, LEIDEN
The Oriental Institute, CHICAGO
Orientalisches Seminar der Universität, ZURICH
Orientalisches Seminar der Albert-Ludwig Universität, FREIBURG-IM-BREISGAU
Parks Library, IOWA
Princeton University Library, PRINCETON
Réunions des Musées Nationaux, PARIS
W. E. Saarbach, International Titles, COLOGNE
Seminar für Aegyptologie, COLOGNE-LINDENTHAL
Soprintendenza per le Antichita Egizie, TURIN
Université de Utah, SALT LAKE CITY
Université du Michigan, ANN ARBOR, MICHIGAN
Université de Genève, GENÈVE
Université d'Auckland, AUCKLAND
University of Sydney; SYDNEY
University Library; DURHAM
Université de Liège; LIÈGE
University of Pennsylvania Libraries; PHILADELPHIE
Universitatbibliothek; TRÈVES
University of Delaware Library; NEWMARK
University of Chicago; CHICAGO
Uppsala University; UPPSALA
Yale University Library; NEW HAVEN

Communications

1. M. Philippe Derchain: «Le dernier obélisque»[1].
2. M. Claude Traunecker: «Aménophis IV et Néfertiti: Le couple royal d'après les talatates du IXe pylône de Karnak».

1. A propos du *Dernier obélisque* qui orne aujourd'hui les jardins du Pincio à Rome, le Professeur Philippe Derchain, de l'Université de Cologne, directeur du séminaire

d'égyptologie de cette Université a évoqué de façon attachante les sentiments d'un prêtre égyptien de l'époque impériale romaine. Celui-là même qui rédigea le texte sur l'obélisque, le seul qui ait été érigé sur une sépulture, celle d'Antinoüs, le favori d'Hadrien.

Cette communication ne constitue qu'une partie d'un ouvrage scientifique publié par La Fondation Égyptologique Reine Élisabeth; *Le dernier obélisque*, Bruxelles 1987, et ne peut donc être présentée séparément. J.V.

La séance a été levée à 19 h 15.

AMÉNOPHIS IV ET NÉFERTITI LE COUPLE ROYAL D'APRÈS LES TALATATES DU IXe PYLÔNE DE KARNAK

Claude TRAUNECKER

De tous les personnages de l'antiquité égyptienne, Akhénaton et Néfertiti sont sans conteste les plus célèbres. Le couple royal amarnien exerce une telle fascination qu'il fait à présent partie de la mythologie culturelle occidentale. Apparemment si proche de nous, il incarne l'image du couple idéal, touchant dans l'adversité, luttant contre les forces établies d'une société traditionnaliste et essayant d'établir une religion d'amour dans un monde égoïste. Compagne d'un roi mystique à la santé fragile, la reine nous émeut par sa fidélité, sa présence constante auprès de son faible époux. Et puis, Néfertiti est si belle!

Cette vision est une réalité, mais une réalité du monde contemporain, toujours prompt à retrouver dans le passé le reflet de ses espoirs et de ses idéaux.

Quelle était la réalité antique, celle qui a disparu à jamais, celle dont il ne reste que ruines, objets hors contexte et inscriptions mutilées parvenus jusqu'à nous par le hasard de l'histoire?

Si les documents concernant cette période sont relativement nombreux, ils sont souvent difficiles à interpréter. Car chacune de ces inscriptions, chacun de ces objets a été conçu dans un but précis, pour un public déterminé. Et ce but ne correspond que rarement avec les questions de l'historien moderne, dont les connaissances ne peuvent rivaliser avec celles, implicites, du public antique. L'abondance de la littérature scientifique consacrée à cette période est autant l'indice de l'intérêt du monde savant pour ce règne étrange que des difficultés rencontrées dans l'exploitation à des fins historiques de ces documents destinés à un tout autre usage.

Aussi l'apparition d'objets, de représentations ou d'inscriptions

datant du règne d'Aménophis IV / Akhénaton et apportant une information nouvelle est-elle toujours très attendue. Parmi les sources potentielles de documents nouveaux, comme les fouilles de Tell el-Amarna et l'exploitation des réserves des musées, les «talatates» de Karnak sont certainement parmi les plus prometteuses [1].

Le terme de «talatate» désigne les blocs de grès de petit module (55 × 28 × 26 cm) employés par les maçons d'Aménophis IV pour construire le temple atonien de Thèbes, à l'est de Karnak, au début du règne. Sur les parois de cet édifice, le cartouche royal contient le nom d'Akhénaton gravé en sucharge sur son ancien nom Aménophis. Le décor ne peut donc être postérieur à l'an 5, année probable du changement de nom du roi. Il est plus difficile d'estimer la date du début des travaux. Pour cela, il faudrait savoir à quel moment du règne fut supprimée la représentation anthropomorphique du dieu d'Akhénaton pour être remplacée par l'image du Disque Rayonnant encadré des cartouches contenant le nom divin: «*Horus du Double-Horizon qui jubile à l'Horizon*» «*en son nom de Lumière qui est dans le Disque*». Il semble que cette décision fut prise très tôt dans le règne, peut-être vers l'an 2. Le monument fut progressivement démantelé par les successeurs d'Akhenaton au fur et à mesure des besoins en matériaux de remplissage des chantiers du temple d'Amon de Karnak. Et c'est ainsi que des dizaines de milliers de petits blocs portant chacun un fragment du décor des parois du temple atonien de Karnak ont été enfouis dans les fondations des grandes constructions de Horemheb et des Ramessides. Au cours du démontage de l'aile ouest du IXe pylône, le Centre Franco-Égyptien des Temples de Karnak a extrait plus de 12000 talatates décorées. Cette documentation, dont l'exploitation vient à peine de commencer, nous apporte de nombreux indices sur les débuts de l'atonisme et la mise en place de ce système théocratique sans précédent dans l'histoire égyptienne. J'aimerais, dans cette courte contribution, vous présenter quelques documents inédits qui, je crois, éclairent d'un jour nouveau le couple amarnien et le statut de la reine Néfertiti [2].

Depuis longtemps déjà on s'était étonné de l'importance du rôle de la reine dans le système amarnien. Néfertiti est omniprésente aux côtés d'Akhénaton officiant ou exerçant le pouvoir. Le cas d'une femme accédant au pouvoir suprême n'est pas unique en Égypte. L'exemple de la reine Hatchepsout est célèbre. Mais lorsque la tante de Thoutmosis III assure auprès des dieux les devoirs de pharaon, elle abandonne, dans l'iconographie, son aspect de femme pour revêtir costumes et attributs masculins réservés à Pharaon. Car l'iconographie royale égyptienne est le reflet du système régissant les rapports entre le monde réel, incarné par le souverain, et l'imaginaire. Aussi est-il légitime de penser que les particularités des textes et images concernant la reine Néfertiti traduisent plus celles du statut de la reine dans le système atonien que celles d'une réalité ordinaire ou anecdotique.

Passons rapidement en revue les plus notoires de ces singularités [3]. Dans les groupes statuaires, Néfertiti est représentée à droite du roi et, lorsqu'elle est montrée debout, elle est en position de marche, avançant légèrement le pied gauche. Vêtue comme une femme, elle porte néanmoins la perruque courte dite nubienne ainsi que, selon les circonstances, des couronnes liturgiques (composites, etc.) ou de pouvoir (couronne bleue), habituellement réservées au seul souverain. De plus, elle porte fréquemment une étrange coiffure bleue tronconique qui lui est propre, ainsi que la couronne à deux plumes [4].

Dans les représentations de culte elle est, à de très rares exceptions près, toujours présente derrière le roi, accompagnée des princesses et participant au rite, en quelque sorte co-célébré. Il en va de même dans les représentations illustrant les rapports du roi avec ses sujets. C'est le couple royal, par exemple, qui reçoit l'hommage et les tributs des pays étrangers. Néfertiti est aussi présente, distribuant avec le roi les récompenses aux serviteurs loyaux ou recevant l'hommage et les tributs des nations étrangères. En plusieurs circonstances, Néfertiti est représentée assistant au massacre rituel des ennemis et on connaît trois exemples la montrant exécutant elle-même le rite sanglant [5] (fig. 1). Enfin, sur les piliers d'un monument de Karnak, la reine est la seule officiante.

Les stèles de culte des chapelles privées érigées dans les jardins des villas des notables montrent le couple royal entouré de ses filles. Dans leurs tombes, plusieurs hauts personnages de Tell el-Amarna ont tenu à représenter le couple royal s'embrassant dans son char en route vers le temple. Seule la reine partage avec le roi l'insigne

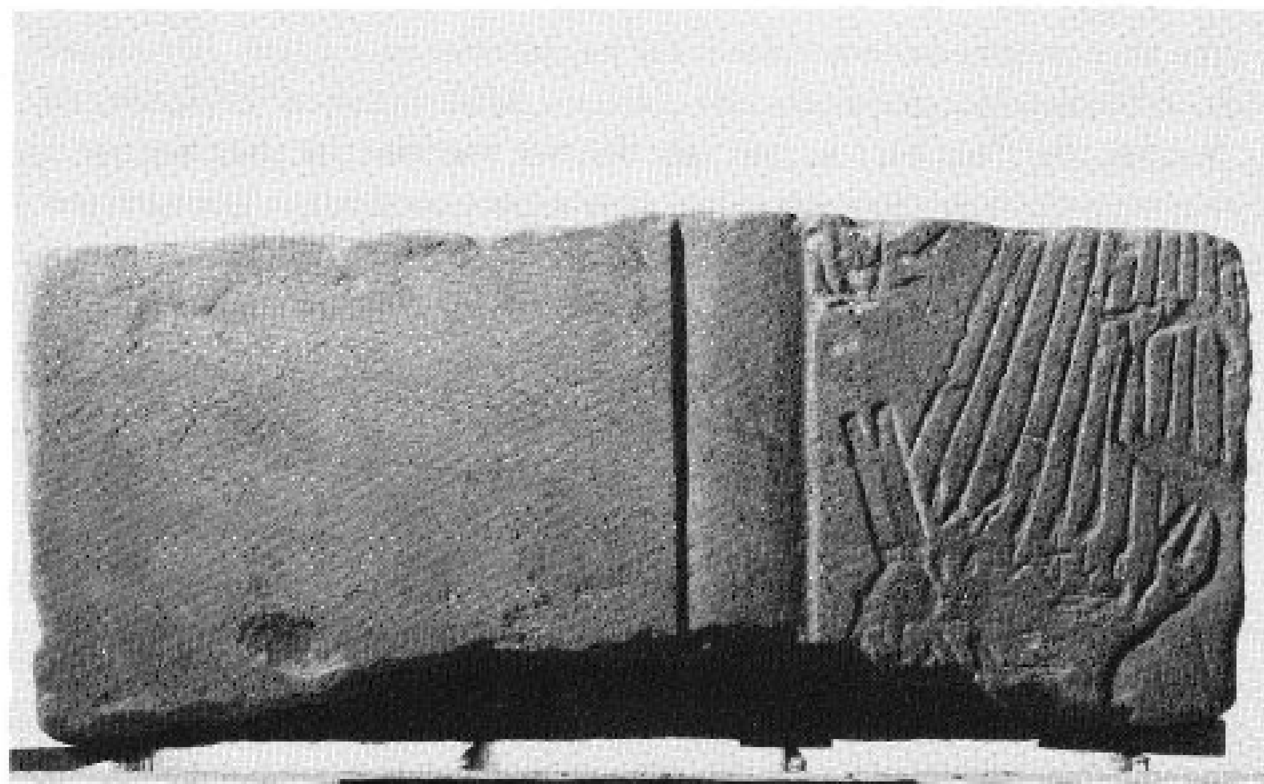


Fig. 1. — Néfertiti assiste au massacre rituel des ennemis (Talatate du IX[e] pylône 34/310). Photo A. Bellod.

privilège de recevoir les signes de vie dispensés par les rayons du Disque.

Cette quasi égalité avec le roi est également présente dans les textes. Dans les hymnes, la reine est toujours associée au roi. Dans les invocations funéraires des tombes de Tell el-Amarna, les défunts souhaitent contempler pour l'éternité la beauté du roi, mais parfois aussi celle de la reine. En une occasion, une de ses fidèles n'hésite pas à la qualifier de «divine».

Enfin, sur le sarcophage d'Akhénaton, récemment reconstitué[6], c'est Néfertiti qui, aux quatre angles de la cuve, veille sur le repos de son époux, assurant ainsi à elle seule les fonctions des déesses Isis, Nephthys, Neit et Selqis présentes sur les sarcophages de Toutankhamon et de Horemheb.

A Karnak, le grand dromos sud, nouvellement réétudié par Françoise Laroche-Traunecker, a permis d'ajouter une pièce aussi inattendue qu'importante à ce dossier[7].

L'allée processionnelle qui conduit du X[e] pylône au temple de Mout était bordée d'environ 66 paires de sphinx. Les socles de ces sphinx portent les noms de divers souverains, dont certains en surcharge: Hérihor, Séthi II, Horemheb sur Toutankhamon[8] et

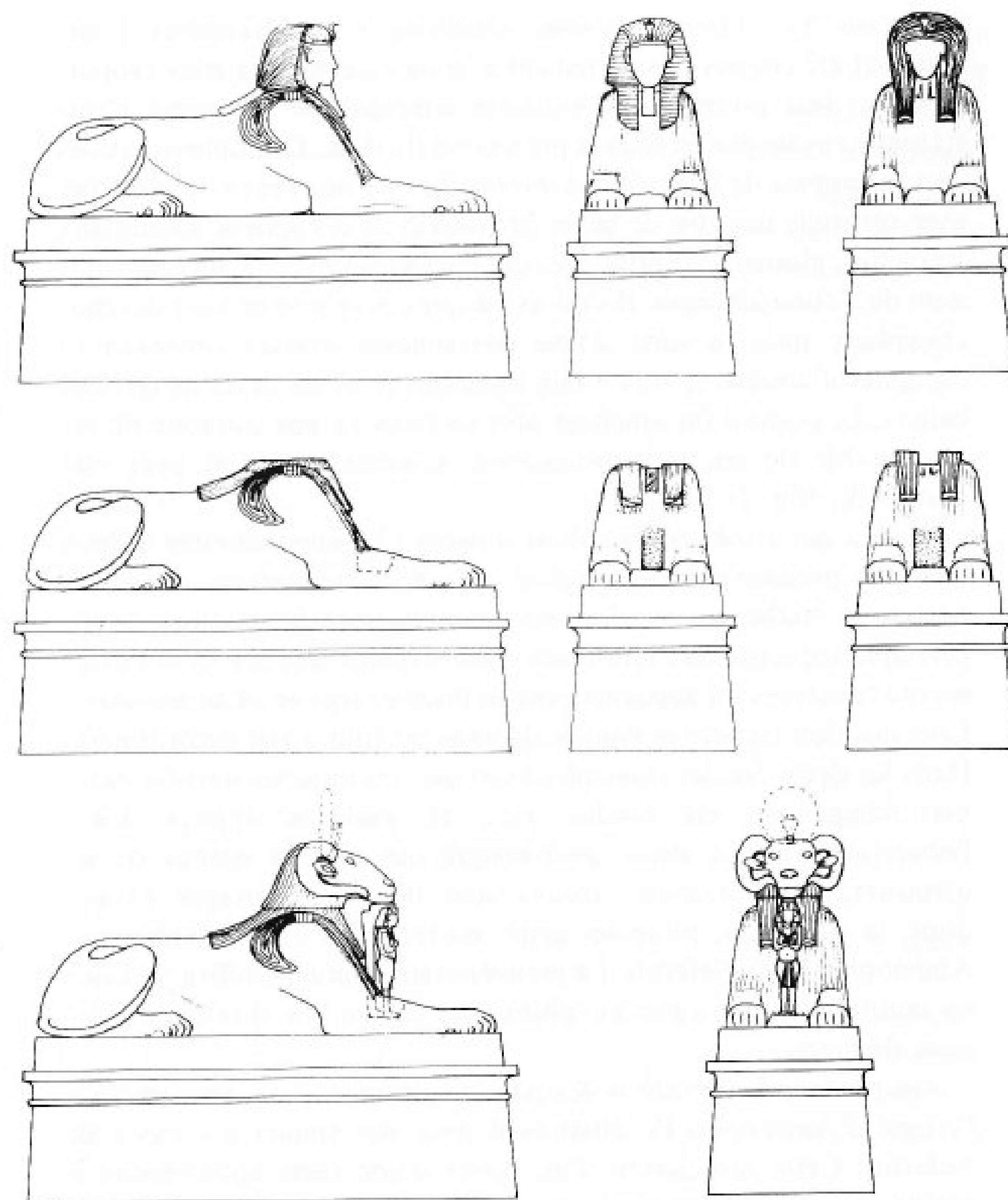


Fig. 2. — Les sphinx d'Aménophis IV et Néfertiti du dromos sud de Karnak. a) État original; b) Modification des sphinx; c) Les sphinx transformés en criosphinx. (Dessin et étude F. Laroche-Traunecker).

même sur Ay[9]. Les sphinx sont actuellement tous acéphales. Leurs cous ont été coupés très nettement afin de recevoir des têtes rapportées. Sur leur poitrail, une mortaise témoigne de l'existence d'une statuette royale placée sous la protection du dieu. Les dimensions des décrochements de la surface d'attente du cou ont permis d'identifier avec certitude une tête de bélier provenant de ces sphinx. Quant aux statuettes, plusieurs d'entres elles ont été retrouvées[10]. Elles portent le nom de Toutankhamon. Il s'est avéré que ces sphinx ne sont devenus criosphinx qu'à la suite d'une intervention brutale consistant à décapiter d'anciens sphinx à tête humaine, pour les doter de têtes de béliers. Le poitrail fut aménagé afin de recevoir une statuette du roi responsable de ces transformations, Toutankhamon et peut être ensuite Ay (fig. 2).

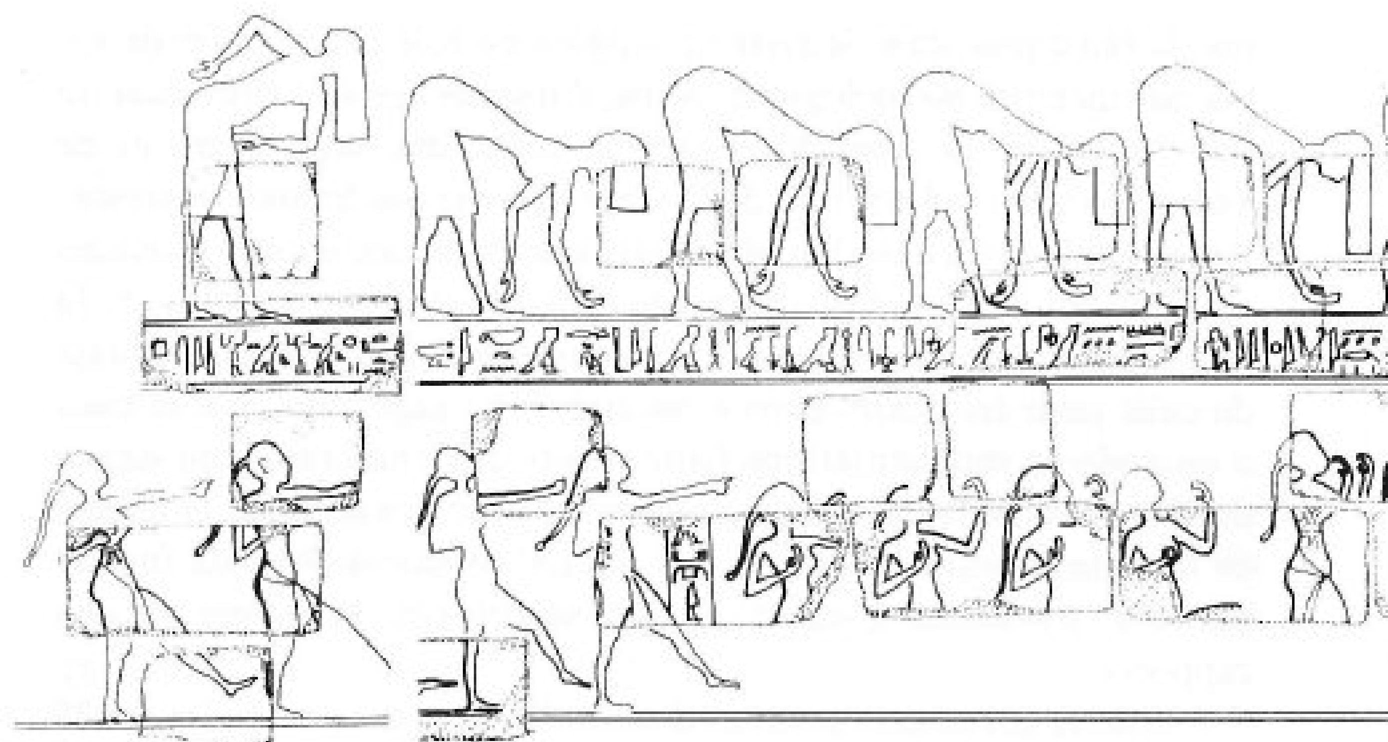
Mais à qui attribuer les sphinx anciens? Ils appartenaient à deux types: le premier était caractérisé par un cache-perruque némès et portait la barbe royale. Le second était imberbe et portait une perruque tripartite aux retombées avant rondes. Sur les 35 individus encore conservés, 11 appartenaient au premier type et 24 au second[11]. Leur position respective dans le dromos est tout à fait désordonnée. Dans les deux cas, les clavicules ainsi que les muscles sterno-cléido-mastoïdiens ont été rendus avec un réalisme appuyé. C'est l'observation de ce détail anatomique qui nous a permis de les identifier. Nous n'avons trouvé que trois personnages royaux dont la statuaire présente cette particularité: Toutankhamon, Aménophis IV et Néfertiti. Le premier étant éliminé d'office, puisque les mutilations subies par les sphinx sont de son fait, il reste donc les deux derniers.

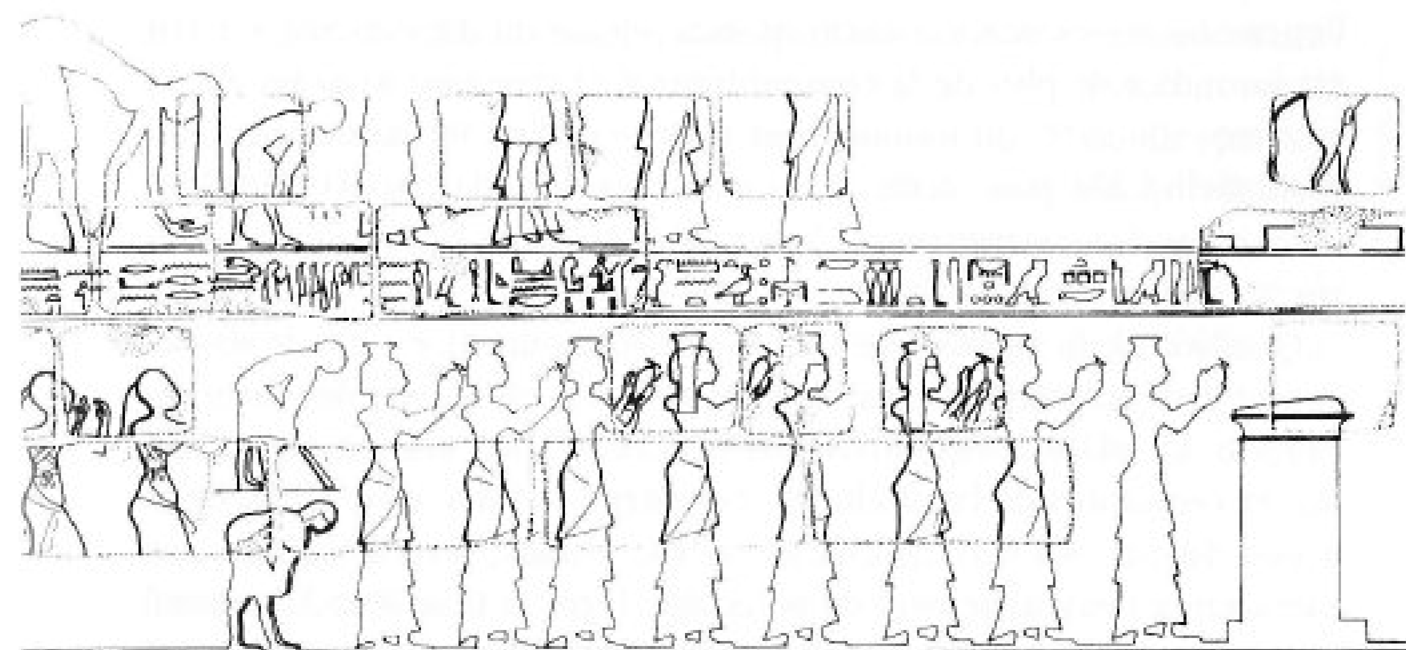
Ainsi donc, il a existé à Karnak un dromos[12] où des sphinx à l'effigie d'Aménophis IV alternaient avec des sphinx à l'image de Néfertiti. Cette association d'un roi et d'une reine apparaissant à égalité sous une forme aussi monumentale que chargée de signification régalienne est unique en Égypte. Nous n'avons pour l'instant aucune certitude quant à la date de cet ensemble et sa provenance, mais plusieurs arguments nous donnent à penser que ce dromos était postérieur à l'introduction du Disque rayonnant et pourrait être contemporain des talatates.

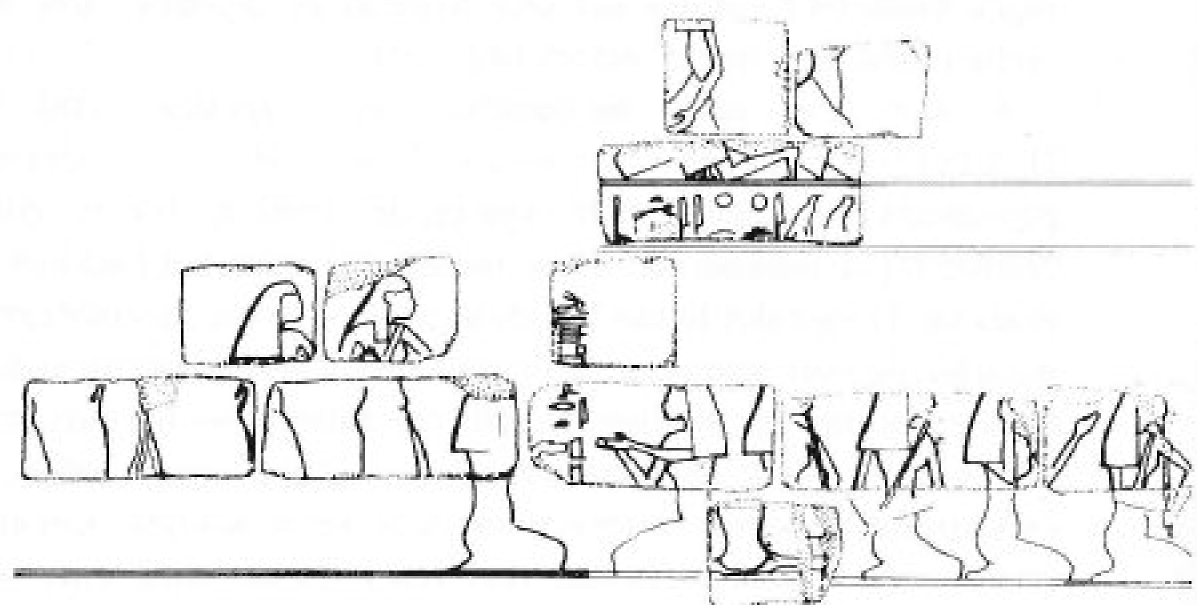
Comment expliquer toutes ces particularités? Il apparaît clairement que la reine joue dans le système atonien un rôle précis et fondé sur une justification mythologique. Ainsi, il n'y pas lieu de s'offusquer du rôle brutal de la reine fracassant le crâne des prisonniers ni de s'émouvoir de l'indiscrétion de l'artiste n'ayant pas hésité à représenter le couple royal dans l'intimité. Dans les deux cas, il s'agit d'images appartenant à un contexte particulier: décor de porte du palais et du kiosque du gaillard avant de la nef royale dans le premier cas, image de culte pour les fidèles dans le second. Elles expriment, par le biais d'un code de représentations familier aux contemporains, un aspect des fonctions de la reine et de ses rapports avec l'imaginaire. Une série de talatates extraites du môle ouest du IXe pylône de Karnak fournit une clé permettant d'entrevoir, me semble-t-il, la nature de ces rapports.

Parmi les talatates provenant des couches les plus profondes (n° 35 et 36), un lot de blocs a attiré mon attention: au-dessus d'un bandeau de texte, une série de danseuses se livraient à toutes sortes d'exercices. L'une d'elles portait une perruque à contrepoids et une courte légende proclamait la venue de la «Dorée». Un autre bloc montrait des chanteuses scandant un hymne annonçant la sortie d'un dieu. Tout cela évoquait la célèbre scène de danse du tombeau de Kherouef, le chambellan d'Aménophis III[13], danse exécutée à l'occasion de la première fête-Sed d'Aménophis III. Ce parallèle a grandement facilité le travail de reconstitution et nous a permis d'obtenir un assemblage regroupant 64 talatates sur une hauteur de 5 assises une longueur réelle d'une dizaine de mètres (fig. 3-4).

A dire vrai, cette découverte n'était qu'une demi surprise. H. Chevrier avait déjà découvert dans le IIe pylône des talatates provenant d'une scène de ce type et, dès 1969, E. Wente, étudiant la célèbre représentation de Kherouef dont il préparait l'édition, n'a pas manqué de signaler le fait[14]. Mais, grâce à notre assemblage, il a été possible de voir jusqu'où les théologiens atoniens ont suivi le modèle ancien. Et, fait surprenant, ils ont reproduit tous les personnages et textes de la scène de Kherouef sans aucune censure des noms et évocations des dieux intervenant dans cette liturgie. Cependant la composition de la scène est très sensiblement différente. On peut penser que le modèle a été une cérémonie réelle et non une image conventionnelle. Or, à cette époque, le système atonien et son







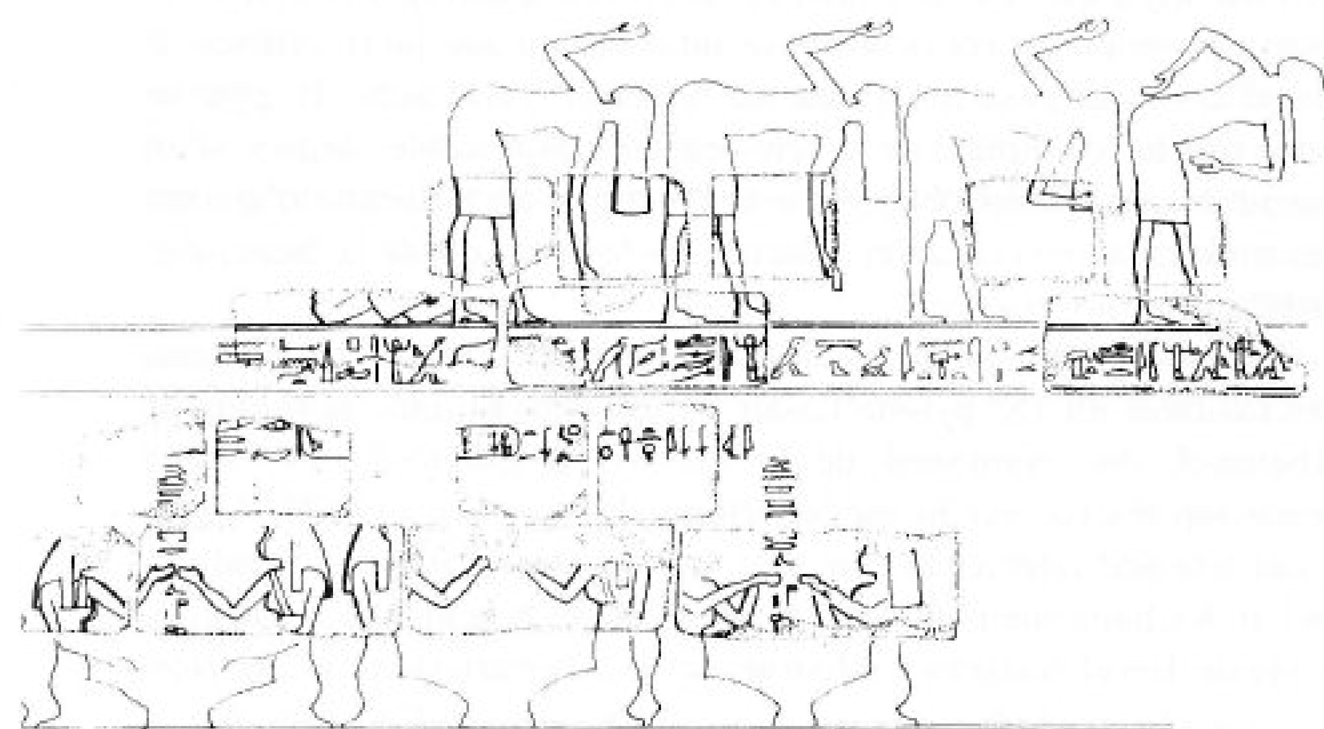


Fig. 3-4. — Les danses hathoriques d'après les talatates du IXe pylône. (Assemblage et dessin C. Traunecker).

iconographie sont bien en place: le Disque rayonnant a remplacé l'ancienne représentation anthropomorphique du dieu céleste. Ce fait est un indice de plus de la compatibilité de l'atonisme avec les autres systèmes divins[15], du moins avant la crise de l'an 9 (modification du nom divin). De plus, cette scène avait une grande importance dans l'esprit des décorateurs puisqu'elle a été reproduite à plusieurs reprises sur les parois des temples atoniens de Karnak[16].

Quelle était la signification de cette cérémonie? Ce type de danse, connu sous le nom de «Danse hathorique»[17] est attesté dès l'Ancien Empire. La «Dorée» qui arrive est Hathor, le dieu qui sort du ciel est Rê, et l'ensemble de la cérémonie commémore l'union de Rê et de la déesse du ciel. Au Moyen Empire, ce rite faisait partie de cérémonies présidant à l'engrangement de la récolte. Dans la tombe de Kherouef, cette danse fait partie du cérémonial de la première fête-Sed d'Aménophis III dont Kherouef était un des organisateurs. Au cours de ce rituel, le roi, jouant le rôle de Rê, montait, accompagné de la reine Tiy dans le rôle de Hathor, dans la «Barque du Soir». L'esquif divin était halé sur un lac par les hauts personnages de la cour, pendant que danseuses et chanteuses proclamaient la joie de la création devant l'union de Rê et de Hathor. Il s'agit d'une sorte de mariage mystique. Le texte introductif précise que cette cérémonie fut exécutée «selon les écrits anciens» mais ajoute que jamais depuis le temps des ancêtres ce rite n'a été célébré pour la fête-Sed». Il apparaît donc que le cérémonial de la fête-Sed était modulable. Autour d'un noyau de cérémonies obligées, le souverain avait la faculté d'ajouter des rituels nouveaux. La fin, affermir les fondements de la théocratie, justifiait les moyens.

On peut raisonnablement penser que la scène de danses hathoriques des talatates du IXe pylône faisait partie, comme dans la tombe de Kherouef, du cérémonial de la fête-Sed d'Aménophis IV. On a beaucoup discuté sur la ou les fêtes-Sed de ce souverain[18]. L'idée d'une fête-Sed célébrée en l'an 5 ou 6 (changement du nom royal) ou en l'an 9 (changement du nom divin) reste très hypothétique. De plus, le site de Tell el-Amarna n'a fourni aucun indice attestant qu'une fête-Sed ait été célébrée dans la nouvelle résidence. En revanche la célébration thébaine est attestée par les talatates. Si l'on veut bien admettre que les représentations des talatates font référence à une

réalité soit contemporaine, soit légèrement antérieure, il faut donc placer cette importante célébration au début du règne[19]. Sachant que la fête-Sed était un moyen liturgique destiné à confirmer le roi dans son pouvoir et de renforcer ses liens avec les dieux, on peut se demander si Aménophis IV n'a pas employé cet outil liturgique traditionnel afin d'instituer sa nouvelle théologie.

Dans cette hypothèse, cette fête-Sed marquerait la naissance de l'atonisme en tant que religion d'état et fondement de la théocratie. Cette idée est d'autant plus séduisante qu'une des marques distinctives de ce changement est la mise en cartouche du nom divin. La date de cette célébration reste incertaine. S'il fallait avancer une hypothèse, nous proposerions l'an 2[20]. La scène décrite plus haut n'était qu'un moment de la fête. Une talatate montre les danseurs à bandeau connus par les représentations de la fête-Sed du roi Osorkon III à Bubastis. D'autres blocs montrent des scènes rares, telle l'érection de la bannière-serekh[21]. La présence insistante des danses hathoriques sur les parois du temple atonien de Karnak montre que l'atonisme dans sa seconde phase n'hésitait pas à employer mythes et rites classiques. Mais surtout elle nous révèle l'essence du couple royal Aménophis IV/Néfertiti, image terrestre de Rê et d'Hathor.

Ce statut de Néfertiti est confirmé par deux scènes de la tombe de Ramose[22]. L'une d'entre elles montre Aménophis IV représenté dans un style très classique, assis sous un dais en compagnie de la déesse Maât. Or, dans la tombe de Kherouef, la scène de danse est dominée par une image du même type: le roi en costume de fête-Sed est assis sous un dais avec, à son côté, la déesse Hathor. Mais ici, la reine terrestre est présente, debout derrière son substitut divin, et une courte légende précise son rôle «Elle est la compagne de ta Majesté comme Maât est la compagne de Rê». Ainsi, la fonction de la reine auprès du roi est une transposition dans le monde réel de celle de Hathor/Maât. La scène de la tombe de Ramose est symétrique d'une représentation dans le style nouveau où le couple royal paraît devant ses fidèles. Il est donc évident que la reine Néfertiti était, elle aussi, investie auprès du roi de la fonction de Hathor/Maât auprès du dieu solaire.

Le rôle de Hathor/Maât auprès de Rê a été mis en relief par Ph. Derchain[23]. Par sa seule présence, Hathor provoque l'acte

créateur du Démiurge. Hathor/Maât symbolise l'élan érotique d'Atoum d'où sortira le Monde. L'identification de Néfertiti à Hathor/Maât donne à l'amour du couple royal une valeur universelle.

La présence de Hathor/Maât auprès du roi n'est pas vraiment une innovation car on en trouve des traces dès le règne d'Aménophis II[24], avant d'être en quelque sorte institutionnalisée au cours de la première fête-Sed d'Aménophis III. Mais ce qui, pour la reine Tiy, n'était qu'un aspect de sa fonction, et n'apparaissait que discrètement dans une iconographie où par tradition la reine joue un rôle secondaire, allait prendre une importance considérable dans la nouvelle théocratie.

Cette interprétation nous permet d'aborder à présent l'étude d'une autre série de documents nouveaux. Dans la couche 28 sont apparues plusieurs tatalates provenant de représentations du palais royal. L'une d'entre elles montre un grand lit avec ses accessoires habituels: un matelas, un chevet et l'escabeau de trois marches (fig. 5). Le meuble, tourné vers la gauche, est dressé dans une pièce particulière dont la porte, à gauche, est précédée d'un portique. Un bloc a conservé un fragment de tête de lit tourné vers la droite équipé de son



Fig. 5. — Le lit royal dans le palais thébain d'Aménophis IV. (Talatate du IXe pylône 28/276). Photo A. Bellod.



Fig. 6. — Le lit royal dans le palais thébain d'Aménophis IV. (Talatate du IXe pylône 28/404). Photo A. Bellod.

matelas (fig. 6). Détail remarquable, ce lit vide est, dans les deux cas, inondé par les rayons bienfaisants du Disque. Pourquoi donc cette présence insistante de la manifestion vivifiante du dieu d'Aménophis IV au-dessus d'une simple pièce de mobilier?

En principe, seul le couple royal bénéfice du privilège du contact permanent avec le Disque. Les rayons qui en émanent marquent les liens qui unissent les souverains terrestres avec le souverain céleste se manifestant dans le soleil. Mais parfois Aton est représenté rayonnant au-dessus de certains lieux apparemment vides. Il en est ainsi du palais dans son ensemble[25]. Dans la représentation de palais de la tombe de Parennefer[26], deux lieux de l'habitation royale sont ainsi honorés par le Disque: les trônes de la salle de réception ainsi que le lit royal (fig. 7). Certaines talatates montrent également la fenêtre d'apparition aux volets fermés surmontée du Disque rayonnant pendant que les souverains se restaurent dans la grande salle du palais[27].

En ces trois endroits, les époux royaux apparaissent à leurs sujets, se nourrissent et se reposent. Symbolisant les principaux moments qui rythmaient la vie quotidienne des souverains, ces lieux sont marqués dans l'iconographie d'une sorte de sacralité rémanente. On peut donc penser que ces moments de la vie des souverains avaient une signification précise dans l'idéologie atonienne et reflétaient certains

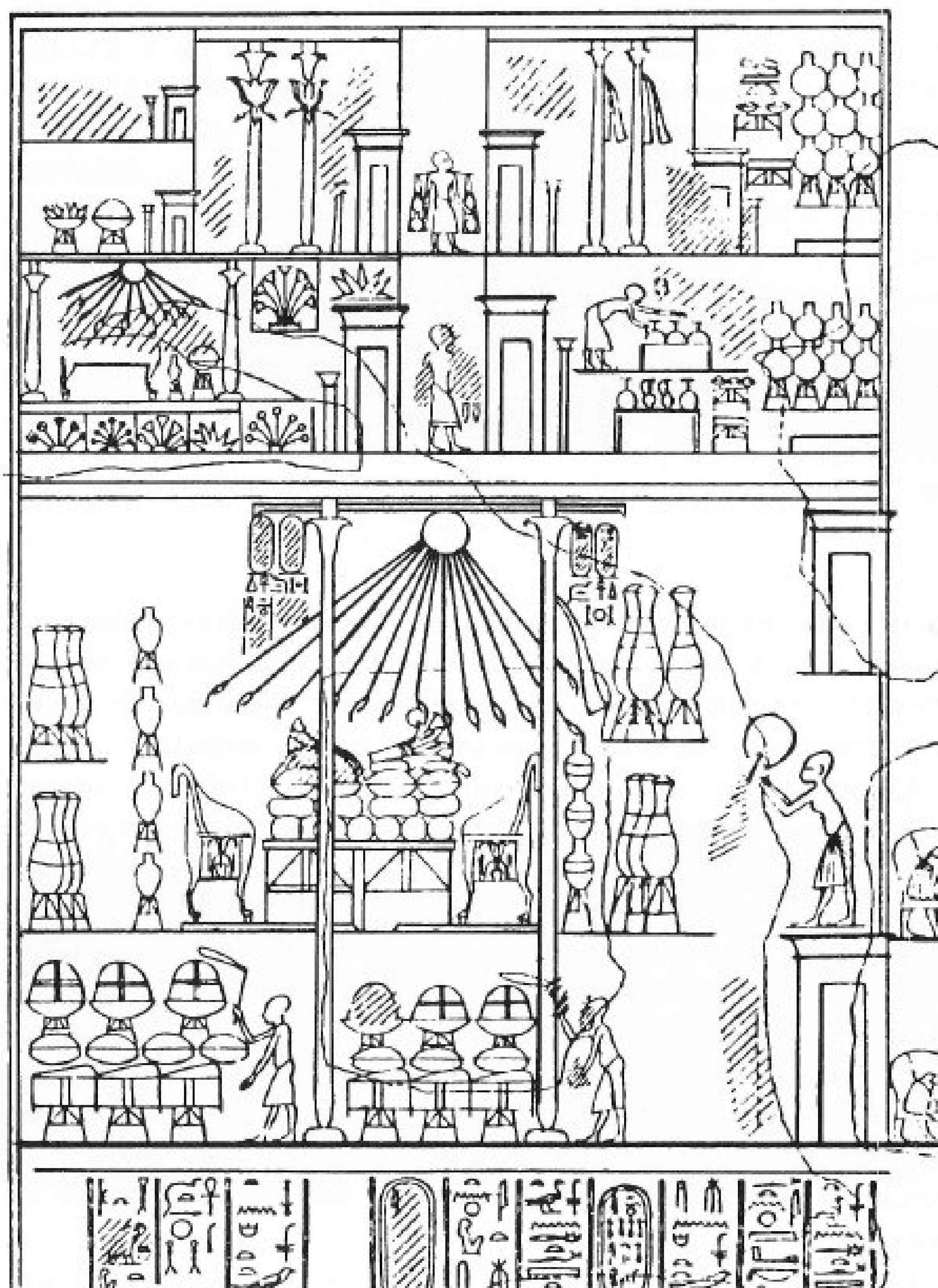


Fig. 7. — Le palais royal de Tell el-Amarna d'après la tombe de Parennefer (N. de Garis Davies, *El Amarna* VI, pl. 4).

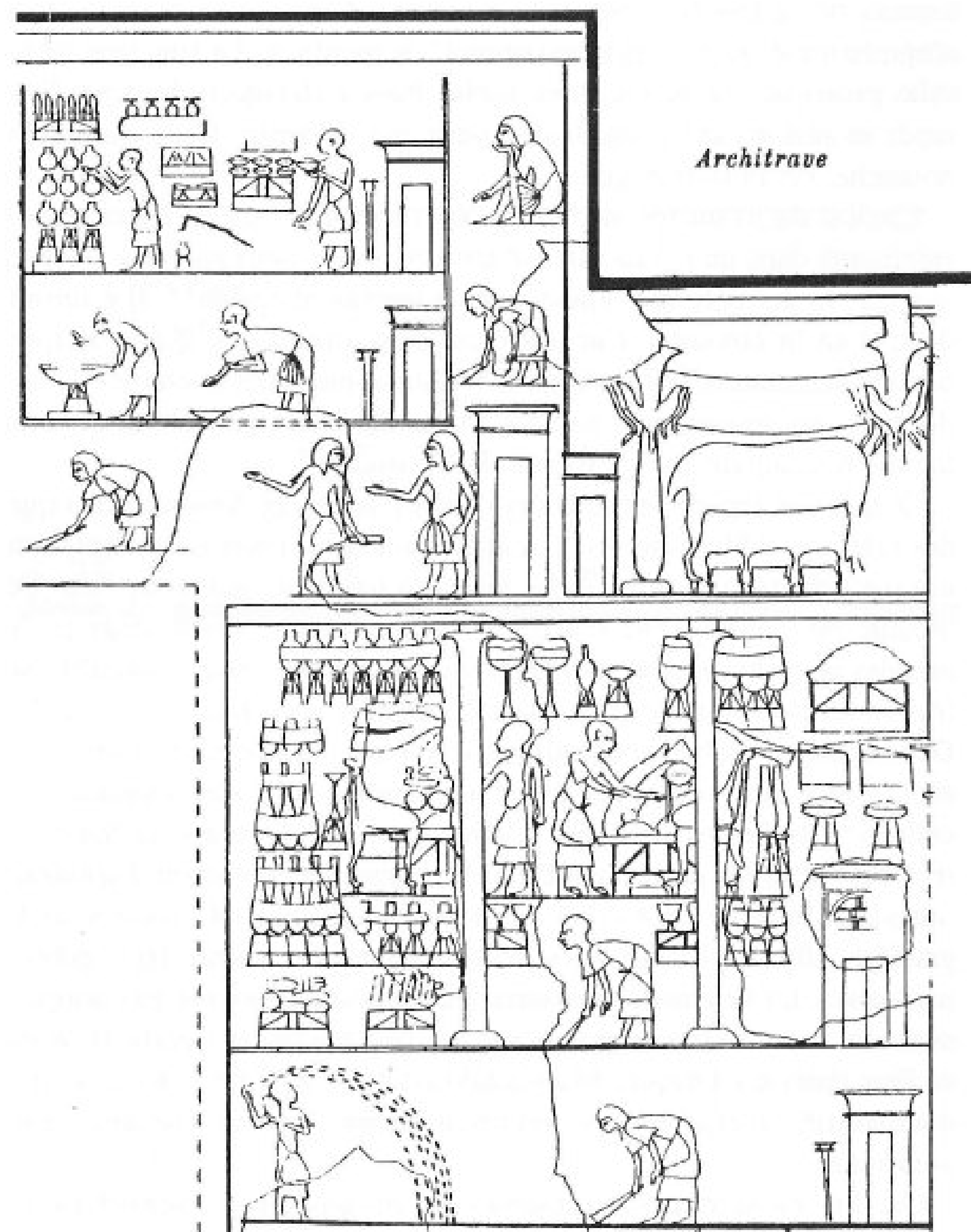


Fig. 8. — Le palais royal de Tell el-Amarna d'après la tombe d'Ay (N. de Garis Davies, *El Amarna* VI, pl. 28).

aspects de la fonction royale. La fenêtre d'apparition était un lieu d'épiphanie d'où le couple distribuait ses bienfaits. La fonction de la salle principale, avec ses deux tables basses chargées chacune d'un repas et placées entre les deux trônes, est évidente. Celle du lit, en revanche, est plus ambiguë.

S'agit-il du lit du roi, de la reine ou du couple? Ce lit étant le seul représenté dans un palais ostensiblement équipé pour recevoir le roi et la reine, la dernière hypothèse semble la plus plausible[28]. Il s'agirait donc d'un lit conjugal. Cet usage est bien attesté en Égypte, et tout particulièrement à Tell el-Amarna[29]. On connaît des exemples de lits doubles, notamment un modèle en céramique montrant une jeune femme n'occupant que la moitié de la couche[30].

D'après les représentations des tombes de Tell el-Amarna ainsi que des talatates d'Hermopolis[31], le lit royal est toujours très sobre, son unique ornementation étant les pieds en forme de pattes de lion. Ce meuble est accompagné d'accessoires spécifiques. Parmi ceux-ci, le matelas et le chevet sont les plus fréquents. Parfois, sous le meuble, se trouve un escabeau de trois marches destiné à en faciliter l'accès[32]. Deux groupes d'objets l'entourent : d'une part les éléments d'un repas et, d'autre part, des accessoires de toilette, tels des onguents et colliers[33]. Enfin, particularité intéressante, le lit royal est représenté à trois reprises sous une sorte de dais[34]. Dans le palais tel qu'il apparaît dans la tombe du père divin Ay, trois petits lits sont placés sous le grand lit (fig. 8). Il s'agit très probablement des lits des trois petites princesses. La valeur de ce matériel iconographique n'est pas uniquement descriptive. Il va nous permettre d'approcher la signification de ce lieu chéri du Disque. Mais auparavant, il m'a paru utile, à titre comparatif, d'étudier les représentations de lits royaux non amarniens.

Ces lits ne sont pas représentés en situation et l'essentiel de la documentation est fourni par les représentations des cadeaux offerts au roi[35], notamment à l'occasion du Nouvel An. Là aussi, ils sont accompagnés d'accessoires divers. Dans la tombe de Sourer (règne d'Aménophis III) quatre lits et leurs dais font partie des objets destinés au palais. Ils sont suivis par une série de statues aux vertus apotropaïques : deux Touéris, deux Bès et deux lions dressés. Dans la tombe de Rekhmiré, un lit figure parmi les objets produits par les

ateliers du temple pour le roi (fig. 9). Une série de vases à parfums et à onguents est posée sur le lit. Sous le meuble, en plus de l'escabeau d'usage, on a représenté trois «bâtons magiques». Cet assortiment d'objets apotropaïques est complété par deux serpents dressés[36].

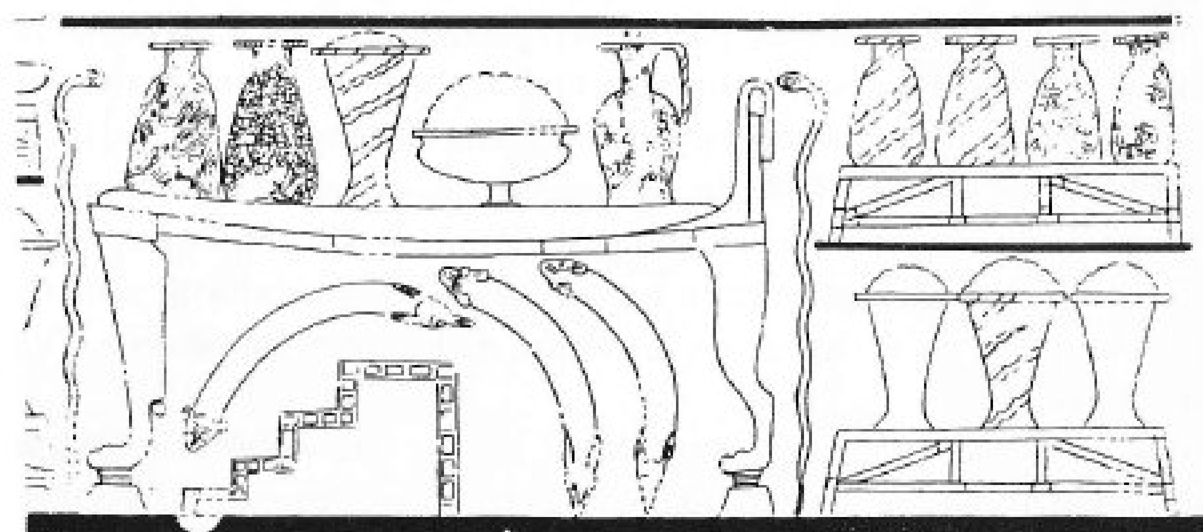


Fig. 9. — Lit, avec ses accessoires, destiné au palais de Thoutmosis III (N. de GARIS DAVIES, *The Tomb of Rekh-mi-Re*, pl. 37).

Une scène d'atelier de la tombe d'Ipy (époque ramesside) montre des ouvriers travaillant à la finition d'une sorte de grand coffre-dais en bois ajouré au nom d'Aménophis Ier et contenant un lit simple avec son chevet, son escabeau et un curieux miroir. Le décor ajouré accorde une grande place à des images de protection telles la déesse Touéris et surtout un Bès jouant du tambourin. Le même décor orne le grand coffre-dais de la liste d'objets de la tombe anonyme nº 73 (règne de Hatchepsout). Plus loin figure un lit accompagné de son escabeau décoré d'images de prisonniers. Le texte commentant la scène précise que ces objets sont destinés au palais royal.

D'après ces documents, quatre groupes d'objets sont associés aux lits royaux : des objets utilitaires à l'origine (chevet, escabeau, onguent, parfums, miroir); des objets à usage magique (bâtons, serpents); des images de protection ; un dais ou coffre à décor ajouré.

L'importance des images prophylactiques associées au lit royal est frappante. Cette impression est confirmée par l'archéologie : un des lits de Toutankhamon porte des représentations de Bès et de lions

dressés[37]. Le soubassement de la chambre à coucher d'Aménophis III du palais de Malgatta était orné d'images de Bès[38]. Ainsi, pour assurer leur repos, les grands souverains de la XVIIIᵉ dynastie se plaçaient sous la protection des mêmes génies et divinités que les plus humbles de leurs sujets. Bès, Bèset et les démons associés, tel le mystérieux Aha, faisaient partie de l'imaginaire des Égyptiens au même titre que les grandes divinités et donc intervenaient dans toutes les couches sociales en fonction des besoins et dans le cadre de leurs compétences. Il est difficile de parler de divinités «populaires» lorsqu'elles sont présentes au chevet de Pharaon. En conséquence, on peut penser que la signification du lit et des objets qui lui sont associés reste la même qu'il s'agisse de la couche de Pharaon ou de celle d'un de ses sujets.

Or, dans l'iconographie non royale, le lit a une signification bien plus large qu'un simple lieu de repos. On a trouvé, dans des habitats et dans les tombes, de nombreux modèles de lits en céramique avec l'image en ronde bosse d'une jeune femme nue, d'où le terme de figurine de «concubine» parfois attaché à ces objets. Mais très souvent cette jeune femme est accompagnée d'un enfant. Ces modèles évoquent donc la maternité et la naissance[39]. E. Brunner-Traut, étudiant les nombreux ostraca figurés associant le lit, une jeune femme et l'enfant, a montré que ce type d'image représente une jeune accouchée et son nouveau-né[40]. Un des traits caractéristiques de ces représentations est le lieu où est dressé ce lit de naissance : une sorte de kiosque ou de dais richement orné. Traditionnellement, la jeune mère devait se retirer dans un pavillon spécial pour accoucher et soigner le nouveau-né. Mais il semble qu'en général la chambre à coucher spécialement décorée à cette occasion remplissait la fonction de pavillon de naissance. Cette documentation populaire met en scène la plupart des objets que nous avons vus associés aux lits royaux : divinités apotropaïques, serpent protecteur, miroir. Les lits des célèbres scènes de naissance royale des théogamies des temples de Louqsor et de Deir el-Bahari sont également ornés d'images de protection. De plus, on sait à présent que les bâtons magiques servaient essentiellement dans le cadre de rites de protection de la mère et de l'enfant au moment de la naissance[41].

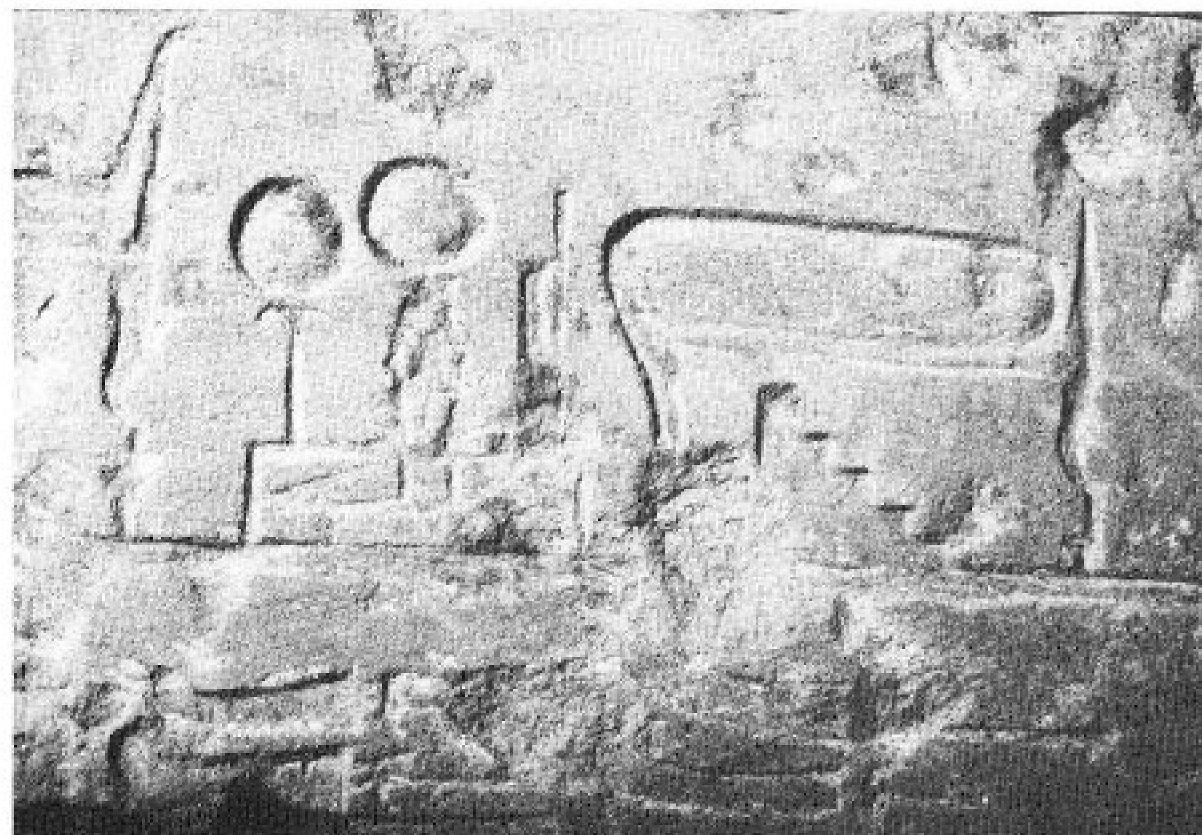


Fig. 10. — Lit dans les réserves du palais thébain d'Aménophis IV avec ses accessoires (Talatate du IXᵉ pylône). Photo A. Bellod.

Mais revenons à Tell el-Amarna. La question est de savoir si cette signification du lit a gardé sa valeur dans le contexte atonien. L'équipement de la chambre à coucher royale avec son dais et dans un des cas la présence des trois petits lits évoquant les princesses permet de répondre par l'affirmative. On peut même penser que les anciennes divinités protectrices ont gardé leur fonction dans ce cadre nouveau. En effet, le site de Tell el-Amarna à livré des lits en céramique ainsi que de nombreuses figurines de Bès, et en particulier du Bès au tambourin, celui-là même qui orne volontiers les lits royaux[42]. Une tatatate du IXᵉ pylône représente un lit, probablement dans les réserves du palais, auquel sont associés divers objets dont un miroir au manche en forme de démon protecteur (fig. 10). Au demeurant, on pourrait, s'il le fallait, justifier théologiquement la présence de ce génie dans le contexte atonien en faisant valoir son rôle de protecteur du soleil[43]. Parmi les acteurs des danses hathoriques figurent deux personnages masqués que l'on a parfois identifiés à Bès. Ces êtres sont également présents sur une des talatates du IIᵉ pylône. Ils participaient donc à la célébration de l'Union de Hathor et de Rê ou, dans le

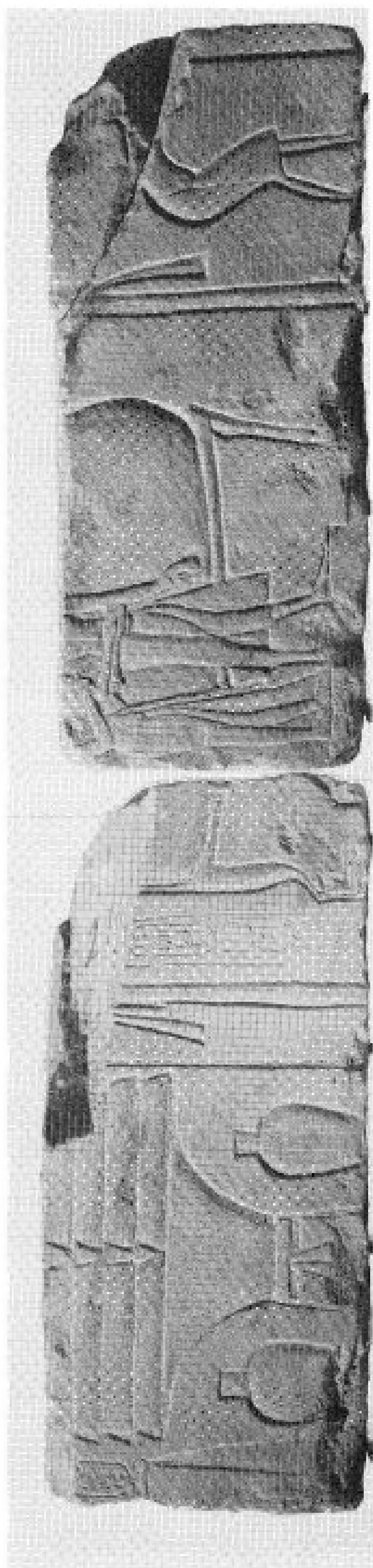


Fig. 11. — Aménophis IV et Néfertiti dans leur chambre, à côté du lit conjugal (Talatate du IXᵉ pylône 31/216 et 31/203). Photo A. Bellod.

monde terrestre, de Néfertiti et d'Aménophis IV. Une étude récente a montré que l'identification de ces personnages avec Bès n'est pas assurée. En revanche, il est probable que leur fonction était en rapport avec la maternité et la fécondité[44].

Le lit d'Aménophis IV/Rê et de Néfertiti/Hathor est donc un lieu de naissance et de maternité mais aussi de procréation. On connaît des modèles de lits en céramique ornés de l'image d'une barque naviguant dans un fourré de papyrus et occupée soit par une jeune femme jouant de la harpe soit par la déesse Qadech, nue et vue de face. L'ensemble est encadré de deux Bès dansant[45]. Or tous ces thèmes, fourré de papyrus, harpiste et surtout la déesse nue, avatar égyptien de l'Ischtar moyen-orientale, sont autant de moyens de suggérer la fonction érotique de l'objet. Plusieurs textes évoquent la procréation en l'associant avec le repos nocturne et par conséquent avec le lit conjugal: «Il dormit avec sa femme cette nuit et elle devint enceinte»[46]. C'est là que le couple royal, image sur terre du couple céleste, trouve son accomplissement dans la fonction procréatrice. La présence du Disque rayonnant marque le lien entre ce lieu terrestre et l'énergie divine animant le monde. Là, Néfertiti, dans l'intimité du couple royal, assurait auprès de son époux le rôle que tenait Hathor, dame du désir, auprès du Démiurge solaire.

Le raisonnement qui m'a conduit à cette interprétation peut sembler bien spéculatif, et je ne me serais pas risqué dans cette voie sans la découverte de la talatate 31/203 (fig. 11).

Sur ce document apparaît à nouveau le lit royal, dressé sous un dais et accompagné de son escabeau. Mais ici, les acteurs sont présents: près du lit, un homme et une femme se tiennent debout, côte à côte, la main dans la main. Quoique les têtes n'aient pas été retrouvées, l'identité des personnages ne fait aucun doute: leurs silhouettes et leurs costumes sont bien ceux d'Aménophis IV et de Néfertiti. De plus derrière le lit, du côté de la femme, un cartouche contient le nom de la reine.

Cette association du lit et du couple royal n'est pas gratuite. Aménophis IV et Néfertiti sont debout non pas à côté du lit, mais bien sur la dernière marche de l'escabeau qui en facilitait l'accès. De plus le geste de la reine, la main gauche dans la main droite du roi tendue en avant, l'autre main tenant doucement le bras de son époux,

appartient à cette série de gestes et de postures exprimant l'amour et la tendresse, bien connue dans l'iconographie non royale de toutes époques[47]. D. Wildung a présenté, ici même, plusieurs exemples de ce type de posture en suggérant de leur attribuer une signification en rapport avec la procréation. Un des documents étudiés associe le lit et le geste de l'épouse touchant l'avant-bras de son compagnon[48]. Dans la tombe de Sennefer, dite «tombe aux vignes», les scènes ornant les piliers montrent le défunt en compagnie d'une épouse attentionnée, Merit, qui lui présente divers objets. Dans plusieurs de ces scènes, Merit touche le corps de Sennefer[49] et dans l'une d'elles les époux échangent des caresses: Senefer touche l'épaule de sa femme tandis qu'elle lui tient la main et le coude[50], geste qui, d'après D. Wildung, a une signification érotique. Ce geste est effectivement celui des reines accueillant l'époux divin dans la scène de conception des théogamies.

Ces gestes sont plus rares dans l'iconographie royale et, exception faite des théogamies, paraissent limités aux souverains amarniens. Le célèbre coffret doré de Toutankhamon montre à deux reprises la reine debout, face à son époux, soutenant d'une main son avant-bras et touchant de l'autre son bras[51], geste très proche de celui figuré sur la talatate 31/203. A Amarna, Akhénaton et Néfertiti sont volontiers représentés dans des postures analogues. Je ne citerai que la célèbre scène de la tombe de Mériré II où le couple royal enlacé reçoit les tributs étrangers: la reine, assise à côté de son époux, soutient son avant-bras tout en le tenant par la taille[52].

Devant la variété des situations il est évidemment difficile d'attribuer à ce type de geste une valeur unique de métaphore érotique[53]. Cependant, dans le cas précis de la scène figurée sur la talalate 21/203, il n'y a guère de doute possible quant à sa signification. Le fonctionnement de la métaphore apparaît clairement: elle ne s'appuie ni sur une substitution d'objet, ni sur une situation codée[54] mais sur un décalage dans le temps indiqué par la position du couple montré dans une situation transitoire, debout sur la dernière marche de l'escabeau. Cette image est à la limite de la représentation réaliste.

Le caractère exceptionel de cette scène réside moins dans le geste des époux, inspiré d'une iconographie privée relativement courante, que dans la nature des personnages et l'insistance avec laquelle on a tenu à dissiper toute équivoque quant au sens de cette représentation.

Enfin, pourquoi figurait-t-elle sur une paroi du temple atonien de Karnak?

Il est évident que ces images ne sont pas anecdotiques. Elles expriment un aspect de cette nouvelle théologie et de ses conséquences, et il est difficile d'utiliser cette iconographie idéale pour définir le statut de Néfertiti dans la réalité historique. En revanche, sa fonction mythique transparaît dans ces images: auprès du roi elle joue le rôle de Hathor/Maât.

L'adoption du modèle hathorique permet de comprendre bien des particularités du couple amarnien. Ainsi se justifie la coiffure hathorique portée très volontiers par la souveraine[55]. Actrice d'une mythologie vécue mise en place au cours de la fête-Sed thébaine, elle seule partage avec son époux le privilège d'être constamment en relation avec le principe divin qui se manifeste quotidiennement dans le Disque, d'où son rôle liturgique. Ce privilège rend la reine solidaire du roi en tant que garant de l'ordre du monde d'où sa présence, entre autres, dans l'imagerie rituelle guerrière. Mais, là aussi, sa nature hathorique s'accorde bien avec cette fonction destructrice. Car Hathor est aussi celle qui se transforme en une lionne terrible assoiffée du sang des ennemis du dieu solaire[56].

Ainsi s'expliquent également les nombreuses scènes nous faisant pénétrer dans l'intimité de la famille royale. Sujet spécifique des stèles de chapelles particulières, ces images expriment par une série de clichés iconographiques l'harmonie et la fécondité du couple royal en son rôle de Rê et de Hathor et expression terrestre de l'harmonie du monde[57]. C'est probablement ainsi qu'il faut comprendre la célèbre stèle trouvée à Tell el-Amarna et représentant Aménophis III et la reine Tiy, autre couple royal ayant assumé ces fonctions divines[58]. Dans cet exemple, la présence d'un souverain défunt démontre l'irréalité de ces images, et celle-ci agit en quelque sorte d'une manière rétroactive.

Les scènes où le roi embrasse la reine ne seraient plus seulement l'expression d'une tendresse et d'un attachement, qui fut peut-être réel, mais surtout le signe du rôle de la reine: en l'embrassant, le roi «vit de Maât»[59]. Ainsi l'image des souverains enlacés, les lèvres jointes, se rendant en char vers le temple pour accomplir le culte,

apparaît comme la représentation d'une sorte d'épiphanie processionnelle de Rê et de Hathor[60].

Enfin, dans cette perspective d'interprétation, on peut s'interroger sur le nom même de la reine. Néfertiti signifie «La Belle est venue». Est-ce à dire qu'elle venait d'ailleurs? L'idée d'une origine mitannienne a fait son temps et, aujourd'hui, la plupart des historiens pensent que Néfertiti était une Égyptienne. On ne sait rien de précis sur son ascendance: elle apparaît subitement aux côtés d'Aménophis IV avec l'institution du Disque Rayonnant, c'est-à-dire au moment de la mise en place de la théocratie atonienne. Or, pour que celle-ci puisse fonctionner, il était indispensable qu'une reine soit présente auprès du roi. Notre interprétation hathorique du statut de la souveraine, fondée sur des talatates extraites récemment du IX[e] pylône, nous conduit à reprendre une ancienne suggestion de J. Yoyotte[61]: et si cette «Belle» dont le nom de la reine commémorait la venue était Hathor? Parmi les chants scandés par les danseuses célébrant l'union de Hathor et de Rê, dans la version des talatates, revient le refrain: «l'Or est venu»[62], c'est-à-dire «Hathor est venue», expressions qui sont aussi des noms propres[63]. Ainsi, Néfertiti, «La belle est venue», serait en quelque sorte un nom théologique attribué à l'épouse royale au moment de la fête-Sed thébaine.

Est-ce à cette occasion qu'Aménophis IV a épousé celle qu'il nomma Néfertiti? Cette hypothèse expliquerait le silence des documents quant aux antécédents de la reine. On lui connaît une sœur, Moutnedjemet, et plusieurs historiens admettent qu'elle était la fille du «Père Divin» Ay. Son épouse, la grande nourrice Tiy, est la seule à qualifier Néfertiti de «Divine», mot déterminé par l'image de la reine portant la couronne hathorique. Ce vocabulaire particulier reflète peut-être le statut d'Ay et Tiy, parents terrestres d'une femme devenue reine et investie d'une fonction divine.

L'interprétation ici proposée du rôle du couple royal s'intègre bien dans la pensée atonienne. Nous avons vu que l'atonisme, à l'origine, n'hésite pas à employer des mécanismes théologiques classiques, tels Hathor et Maât, indispensables pour décrire et nommer certains éléments du nouveau système. Mais, contrairement aux systèmes anciens, l'atonisme est une théologie de l'immédiat, une description du monde régi par l'action quotidienne d'un principe divin lointain se manifestant dans le Disque solaire. Dans cette théologie sans cosmogonie ni mythologie, l'énergie créatice du Démiurge n'est pas celle d'un instant des origines, mais celle qui se manifeste dans les forces de renouvellement du monde réel, telles qu'elles apparaissent dans la nature. «Tu es le Disque Vivant» proclame le petit hymne d'Amarna «il y a des millions de vies en toi»[64]. En lieu et place du récit classique de la création des êtres, le grand hymne décrit longuement l'action du dieu créant la vie à partir de la semence tant chez les humains que chez les animaux. Il est «Celui qui transforme la semence dans les femmes, qui fait de l'eau (le sperme) des humains, qui fait vivre le fils dans le ventre de sa mère»[65]. Akhénaton est, dans le sens littéral du terme, «le premier engendré du Disque»[66]. En Néfertiti, épouse de l'Enfant d'Aton et Hathor-Maât aux côtés de Rê, s'accomplissent par la procréation et l'enfantement les forces créatices du monde atonien.

NOTES

---

1. Sur les talatates extraites du IX[e] pylône par le Centre Franco-Égyptien des temples de Karnak, voir les articles et rapports publiés dans *Kêmi* XIX à XX (1967-1970) et *Les Cahiers de Karnak* V à VII (1970-81). Voir aussi R. Smith D. Redford, *The Akhenaton Temple Project* I, 1976 (abrégé: *ATP*).

2. Cette communication se veut un simple état des recherches. Voir aussi C. Traunecker, «Données nouvelles sur le début du règne d'Aménophis IV et son œuvre à Karnak» dans *JSSEA* XIV-3, p. 60-69; *idem*, «Akhénaton et sa légende» dans *Égypte*, éditions Pierre Bordas et fils, 1984, p. 159-187.

3. J. Wilson, *JNES* 32, 1973, p. 235-241; J. Harris, Acta Orientalia 35, 1973, p. 5-15; J. Samson, *JEA* 62, 1976, p. 88-97; E. Brunner-Traut, *LÄ* IV, 519-21.

4. Pour les couronnes voir aussi B. van de Walle, *CdE* 55, 1980, p. 23-36; M. Eaton-Krauss, *CdE* 56, 1981, p. 252-58; A. Rammant-Peeters, *OLP* 16, 1985, p. 21-48.

5. *Supra*, n. 3; ajouter N. de Garis Davies, *Amarna* V, pl. V (barque de Néfertiti). Voir aussi E. Swan Hall, *The Pharaoh smites his Enemies*, *MÄS* 44, 1986, p. 25-26. Pour un exemple possible de statue de reine placée sur l'image d'un ennemi écrasé: T. Save-Soderbergh, *Four Eighteenth Dynasty Tombs*, pl. 36 (Aménophis III).

6. G.T. Martin, *The Royal Tomb at El Amarna*, pl. 6-9.

7. Cette étude a été présentée par F. Laroche-Traunecker et moi-même devant la Société d'Égyptologie de Genève en mars 1985. Elle sera publiée dans le Bulletin de cette société. Je ne donne ici qu'un rapide résumé des résultats de ce travail. Voir aussi F. Traunecker, dans *Histoire et Archéologie, les Dossiers*, 61, Mars 1982, *Karnak*, p. 39.

8. J. Berlandini, *GM* 22, 1976, p. 13-19; *idem*, *Karnak* VI, 1980, p. 247-259.
9. M. Eaton-Krauss et W. Murnane, à paraître dans les «*Cahiers de Karnak*».
10. J. Berlandini, *o.c.*.
11. Dans les sections bien conservées du dromos, les deux types sont représentés à égalité.
12. Ce dromos comptait au moins 50 sphinx et probablement beaucoup plus.
13. OIP 102, *The Tomb of Kherouef*, pl. 32, 34, 36, 38, 40; *Urk*. IV, 1858-73.
14. E. Wente, *Hathor at the Jubilee*, dans *Studies in honor of John A. Wilson*, *SAOC* 35, 1969, p. 83-91. Une partie de ces blocs a été publiée par J. Gohary dans R. Smith, *Akhenaton Temple Project*, pl. 85, 5-4. Voir une talatate inédite photographie par H. Chevrier: Karnak, boîte de négatif 267.
15. Les exemples de coexistence des dieux anciens avec le système atonien sont nombreux. Je ne citerai ici que les listes de taxes imposées aux divers temples du pays pour financer en partie le nouveau culte. Ces listes, nommant de nombreux dieux, sont gravées sur les parois mêmes du temple atonien de Karnak (C. Traunecker, *JSSEA* XIV,3, p. 62-69; *idem*, Égypte, p. 170-3; *idem*, dans *Histoire et Archéologie*, Dossier n° 61, Mars 1982, p. 72).
16. Les talatates du IIe pylône proviennent d'une version au module plus petit.
17. Bibliographie dans *JSSEA* XIV,3, p. 61, n. 9, ajouter *LÄ*, VI, col. 221.
18. 21.
18. C. Aldred, *JEA* 45, 1959, p. 24-33; E. Uphill, *JNES* 22, 1963, p. 123-7; J. Assmann *LÄ* I, col. 527 (1972); E. Hornung, E. Staeheling, *AE* I, 1974, p. 71; J. Gohary, dans *ATP* I, p. 64-7; D. Redford, dans *ATP* I, p. 85; *idem*, *JARCE* 12, 1975, p. 9; E. Wente, *Sérapis* 6, 1980, p. 209-15; M. Malaise, *GM* 50, 1981, p. 47-53.
19. Pour l'avis contraire, voir E. Wente, *o.c.*. D. Redford (voir *o.c.* dans la note précédente) place également la fête-Sed au début du règne.
20. D. Redford (*ATP* I, p. 86) propose l'an 2 d'après une interprétation de la tablette d'Amarna *EA* 27. E. Wente a montré que cet argument doit être abandonné. Cependant cette date, quoique non démontrée, convient bien au déroulement plausible des événements.
21. Voir les nombreuses représentations des déplacements du roi au cours de ces cérémonies dans *ATP* I, p. 64-67.
22. N. de Garis Davies, *The Tomb of the Vizier Ramose*, pl. 29 et 33.
23. P. Derchain, *Hathor Quadrifrons*, p. 45-49; *idem*, *LÄ* III, col. 750.
24. W. Helck dans *LÄ* III, col. 113-114.
25. N. de Garis Davies, *El Amarna* I, pl. 26.
26. *Ibidem* VI, pl. 7.
27. *ATP* I, p. 135, fig. 24.
28. N. de Garis Davies, *El Amarna* I, pl. 18, 26; IV, pl. 8; VI, pl. 4, 17, 28.
29. H. Ricke, *Grundriss*, p. 34 et n. 2, p. 39; F. Jonckheere, *CdE* XXX, 59, 1955, p. 24; E. Brunner-Traut, *Die Wochenlaube* dans *MIO* III, 1955 p. 21.
30. *LÄ* I, col. 767; Petrie, *Qurneh*, pl. 31.
31. N. de Garis Davies, *El Amarna* I, pl. 18, 26; II, pl. 14; III, pl. 13, 23; IV, pl. 8; VI, pl. 4, 17, 19, 28; Roeder, *Amarna-Reliefs aus Hermopolis*, 1969, représentation du lit: pl. 25, 43, 59-60, 95, 101, 189, 191, 208, 209.
32. N. de Garis Davies, *El Amarna* III, pl. 33.
33. Par exemple *ibidem* III, pl. 33; Roeder, pl. 59, 60, 191.
34. N. de Garis Davies, *El Amarna* VI, pl. 4, 19, 28.

35. T. Save Soderberg, *o.c.*, pl. 36-37 (Tombe de Sourer, n° 48), pl. 2-5 (Tombe n° 73); N. de Garis Davies, *The Tomb of Rekh-mi-Re*, pl. 37; N. de Garis Davies, *Two Ramesside Tombs at Thebes*, pl. 37-38 (Tombe d'Ipy, n° 217).
36. Beset (?) tenant ces deux serpents: Quibell, *The Ramesseum*, pl. 3,2 (Statuette). Voir aussi E. Brunner-Traut, *Scherbenbilder*, pl. 25, n° 65 (Berlin 21451). Représentée sur les «bâtons magiques»: H. Altenmüller, *SAK* 13, 1986, p. 20.
37. G. Killen, *Ancient Egyptian Furniture* I, p. 11-14.
38. W.S. Smith, *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, p. 165, fig. 56 et pl. 120 B.
39. B. Bruyere, *FIFAO* 16, fasc. 3, p. 138; C. Desroches Noblecourt, *BIFAO* 53, 1953, p. 7-47; *LÄ* I, col. 767; D. Wildung, dans *Nofret, die schöne*, n° 66.
40. Voir *supra* note 29.
41. H. Altenmüller, *o.c.*, p. 25.
42. K. Bosse-Griffith, *JEA* 62, 1976, p. 98-106. Lits en céramique: Pendlebury, *City of Akhenaton* I, pl. 12,5, 23,5.
43. *LÄ*, I, col. 721.
44. C. Sourdive, *La main dans l'Égypte pharaonique*, p. 126-27.
45. R. Stadelmann, *MDIAK* 41, 1985, p. 265-268.
46. Conte du prince prédestiné 4,2 (A. Gardiner, *Late-egyptian Stories*, p. 1).
47. J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne* IV, fig. 20 (30, 33), 21 (99, 103), 22 (107, 109, 111, 123), 23 (126, 134, 136, 137), 24 (143-145).
48. D, Wildung, *BSFE* 102, Mars 1985, p. 18, fig. 4.
49. C. Desroches Noblecourt et collaborateurs *Sen-Nefer*, Philipp von Zabern 1986, p. 49 et 52: scènes n° 15 (bras) et n° 27 (cuisse). Merit n'est pas le nom habituel de l'épouse de Sennefer connue par les autres documents. C. Desroches Noblecourt suggère qu'il s'agissait là du nom d'une sorte d'épouse idéale: «l'aimée». Voir *infra* p. 43 notre hypothèse sur le nom de Néfertiti.
50. *Ibidem* p. 57, scène 20. Voir *infra* n. 51.
51. E. Krauss, E. Graefe, *The Small Golden Shrine from the Tomb of Tutankhamon*, pl. VIII, AR3, pl. XIV, BR2.
52. N. de Garis Davies, *El Amarna* II, pl. 37.
53. E. Krauss, E. Graefe, *o.c.*, p. 35-38, p. 36 n. 199.
54. Sur le problème des images codées à signification sexuelle: W. Westendorf, *ZÄS* 94, 1967, p. 139-150 et en particulier p. 144 (Union de Rê et de Hathor); P. Derchain, *SAK* 2, 1975, p. 55-74; H. Buchberger, *GM* 66, 1983, p. 11-43; E. Krauss, E. Graefe, *o.c.*, p. 35 sq.; L. Stork, «*Erotik*», dans *LÄ* II, col. 4-11.
55. B. van de Walle, *CdE* 55, 1980, p. 23-36.
56. Le décor du trone de la reine Tiy, tel qu'il est représenté dans la tombe de Khérouef, la montre sous la forme d'un sphinx écrasant les ennemis (OIP 102, *The Tomb of Kherouef*, pl. 49).
57. Voir par exemple Berlin 14145 (*L'Égypte des conquérants*, Univers des Formes, p. 107), Le Caire JE 44865 (*Le règne du Soleil*, Catalogue de l'exposition de Bruxelles 1975, n° 15), Louvre E. 11624 (D. Wildung, *o.c.*, p. 23).
58. Stèle British Museum (*JEA* 12, 1926, pl. 1; C. Aldred, *Akhenaton, le pharaon mystique*, photo. 80).
59. *LÄ* III, 1114. Voir aussi *LÄ* III, 901-2. D. Wildung, *o.c.*, p. 21 et 25.
60. N. de Garis Davies, *El Amarna* IV, pl. 20, 22.
61. G. Posener, S. Sauneron, J. Yoyotte, *Dictionnaire de la Civilisation Égyptienne*, 1959, p. 186.

62. Voir aussi N. DE GARIS DAVIES, *The Tomb of Antefoker*, pl. 15. (Moyen Empire).

63. Plusieurs noms théophores hathoriques construits en Noubet — (l'Or-) existent aussi sous la forme Nefert —. Par exemple, RANKE, *Personnenamen* I, 190,7 et 201,12 (-est venue); 190,18 et 202,4 (-dans Dendara); 191,23 et 202,5 (-sur son lac); 192,4 et 202,26 (-apparaît); 192,1 et 202,24 (-est apaisée).

64. M. SANDMAN, *Texts from the time of Akhenaten*, p. 15 (1,4).

65. M. SANDMAN, *o.c.*, p. 94 (10-11). Sur la conception et la procréation voir D. MULLER, *Orientalia* 35, 1966, p. 247 sq.; F. JONCKHEERE, *o.c. supra* n. 29.

66. *hnnš tpy n itn*. Ce terme construit sur *hnn* «membre viril» est un hapax (C. TRAUNECKER, dans *Kêmi XX*, 1970, p. 172 et 118, fig. 6).